

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1920 - 20 mai 2005 - prix : 1 €

Non à la Constitution et non à la régression sociale

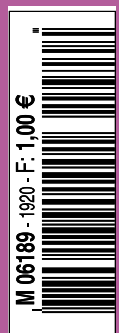


**la fête 2005
en images**
p. 7 à 10



Lundi de Pentecôte

p. 11 - 12



**Le vol d'une journée
de travail, c'est raté !**

Sommaire

Leur société

- p 4**
- Loi postale, voie ouverte à la privatisation
 - Le Fabius nouveau est arrivé
 - La légionellose
- p 5**
- Constitution européenne : la paix des marchands de canons
 - Directive sur le temps de travail
 - Un socialiste français à la tête de l'OMC
- p 6**
- L'Europe selon France Télécom
 - Non, la Commune n'est pas morte !
- P 11**
- Lundi de Pentecôte travaillé : c'est raté !
- p 12**
- Lundi de Pentecôte (suite)
 - Carrefour - Le Merlan (Marseille)
 - Nos lecteurs écrivent

Tribune

- p 6**
- C'est dans la grève ou dans la rue que nous dirons Non à Chirac, pas dans les urnes

La fête

p 7, 8, 9 et 10

- La fête en images
- Extraits des interventions d'Arlette Laguiller

Dans les entreprises

- p 13**
- Peugeot - Citroën (Rennes)
 - Hôpital psychiatrique Sainte-Anne (Paris)
- p 14**
- Entreprise de sûreté des aéroports
 - RATP dépôt de bus des Lilas (93)
 - STMicroelectronics

Dans le monde

- p 15**
- Bolivie : ça ne gaze pas pour le président !
 - Koweït : le droit de vote à (une partie) des femmes
 - Basse-Terre (Guadeloupe) : les pratiques colonialistes sévissent toujours
- p 16**
- Ouzbékistan : « Notre ami le despote »

• Une estimation du BIT

Risques professionnels en hausse

Les accidents du travail et les maladies professionnelles causent la mort de deux millions de personnes chaque année dans le monde. Et d'après une estimation du Bureau international du travail, le risque professionnel est en augmentation.

Les travailleurs sont d'abord et surtout exposés au danger des maladies professionnelles. Celles-ci tuent 1,7 million de personnes par an. L'asbestose par exemple, maladie provoquée par l'inhalation de poussière d'amiante, est responsable à elle seule, selon un communiqué de presse commun BIT-OMS, de 100 000 morts par an dans le monde. Rien que dans le secteur agricole, qui emploie à lui seul la moitié de la main-

d'œuvre mondiale, on compte 70 000 décès par an, provoqués en grande partie par l'empoisonnement dû à l'usage des pesticides.

En ce qui concerne les accidents du travail, le secteur du bâtiment détient un triste record : 60 000 accidents du travail mortels se produisent chaque année dans le monde, soit un décès toutes les dix minutes, sans parler des risques pour la santé auxquels sont exposés ceux qui y travaillent, comme l'exposition aux poussières de l'amiante, à la silice et aux substances chimiques dangereuses.

Le sous-directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, l'OMS, souligne : « On pourrait faire encore mieux pour



la santé et, en voyant plus loin, si seulement on insistait davantage sur la mise en place de mesures et de programmes véritablement efficaces de prévention primaire. » Et il ajoute : « D'un point de vue de santé publique, la

prévention par la mise en place de mesures de sécurité est meilleure et moins chère, non seulement pour les travailleurs, mais aussi pour la société dans son ensemble. »

Aline RETESSE

RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

« Non à cette Constitution faite pour les patrons »

METZ

Samedi 21 mai à 16 h 30

Salon de l'hôtel Kyriad
4, rue du Père-Potot

MULHOUSE

Samedi 21 mai à 17 heures

Centre socio-culturel Pax
54, rue de Soultz à Bourzwiller

LAVAL

Lundi 23 mai à 19 heures

Maison de quartier des Fourches
Salle du 1^{er} étage

REIMS

Mercredi 25 mai à 20 h 30

Salle Armonville (rue Armonville)

CAEN

Jeudi 26 mai à 18 h 30

Maison de quartier 14, avenue Professeur-Horatio-Smith (quartier du Calvaire Saint-Pierre)

LA CHAPELLE-SAINT-LUC

Jeudi 26 mai à 20 heures

Salle du Pavillon Bénard-Bodié
Rue du Maréchal-Leclerc - Avenue Roger-Salengro

ARGENTEUIL

Jeudi 26 mai à 20 h 30

Espace Mandela
Boulevard Lénine

FOURMIES

Vendredi 27 mai à 19 heures

Foyer du Théâtre

Travailleurs d'Europe, tous unis dans la lutte pour les salaires, pour les droits. Non à une Constitution faite pour les patrons.

Lutte OUVRIÈRE

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Editions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvrière.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvrière.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 16 mai

Non à la Constitution, et non à la régression sociale



Ceux qui essaient de nous vendre le projet de Constitution européenne vantent ce qu'ils appellent l'Europe sociale. Jusques et y compris Chirac, Raffarin, Sarkozy, tous ces gens qui, depuis trois ans qu'ils sont au gouvernement, portent coup sur coup aux travailleurs. Mais depuis vingt ans, la prétendue Europe sociale de tous les gouvernements qui se sont succédé, c'est le chômage qui s'aggrave, les salaires qui stagnent, le pouvoir d'achat qui baisse, la précarité qui se généralise, la pauvreté qui s'étend.

En guise de progrès social, le monde du travail en est revenu au niveau de vie d'il y a cinquante ans. Ceux parmi les travailleurs qui ont entre 40 et 60 ans ont subi nombre de reculs. Et combien d'entre eux les ont subis brutalement, par suite d'un licenciement qui les a privés de travail pendant des mois et parfois pendant des années, pour retrouver ensuite un emploi précaire avec un salaire dérisoire ? Tous les travailleurs, ceux des chaînes de production bien sûr, mais aussi ceux des bureaux, des hôpitaux ou des grands commerces, ont senti dans l'accélération du rythme de travail, les cadences de plus en plus dures, la morgue croissante de l'encadrement, le mépris des patrons. Et pour les jeunes travailleurs, ceux qui ont vingt ans, il apparaît presque normal de commencer sa vie professionnelle comme chômeur ou de galérer de petits boulots en petits boulots, avant de trouver une embauche – mais seulement comme intérimaire ou en CDD.

Ce n'est certes pas l'Europe qui en est responsable.

L'unification de l'Europe, la suppression des frontières sont en elles-mêmes d'excellentes choses. Mais ce qui nous est demandé le 29 mai, ce n'est pas de nous prononcer pour ou contre l'Europe. C'est d'approuver un projet de Constitution qui ne protège en rien les travailleurs de France et d'Europe, qui ne leur apporte aucun progrès et qui n'utilise le mot « social » que pour tenter de dissimuler le fait qu'elle ne vise qu'à organiser pour les capitalistes leur marché... et ses iniquités.

Les partisans du « oui » prétendent que c'est pour œuvrer à la paix que les États de l'Europe occidentale se

sont engagés dans ce qu'ils appellent la « construction européenne ». Mais ce ne sont pas les bons sentiments qui ont motivé leur démarche. La rivalité entre les trois bourgeoisies les plus puissantes du continent, britannique, française et allemande, a dominé l'histoire depuis la moitié du XIX^e siècle. Chacun de ces États a cherché pendant plusieurs décennies à occuper la place prépondérante en Europe. Leur rivalité a abouti à imposer aux peuples les deux guerres mondiales du siècle dernier. Faute d'arriver à se départager dans les guerres, ces puissances ont fini par s'entendre pour unifier les marchés nationaux morcelés et pour faire ouvrir les marchés d'Europe de l'Est à leurs capitaux et à leurs produits. Mais le fait que les capitaux britanniques, français, allemands se fassent « librement concurrence » pour dominer, exploiter et piller la partie pauvre de l'Europe ne rend cette domination meilleure ni pour les travailleurs des pays les plus industrialisés, ni pour ceux des pays les plus pauvres. Nous n'avons aucune raison d'approuver cela.

Les partis qui défendent le « oui » nous mentent, comme nous mentent ceux qui, au nom de la « souveraineté nationale », présentent aux travailleurs l'État, la législation sociale de leur pays, comme une protection. Les frontières, les barrières douanières n'ont jamais été faites pour protéger le monde du travail, mais pour protéger les capitalistes et leurs affaires.

La seule perspective qui vaille, pour les travailleurs, ce n'est pas de se réfugier frileusement derrière des frontières ou des douanes, ni de mettre leurs espoirs dans des acquis particuliers contre les travailleurs d'autres pays. Mais c'est, partout en Europe, de lutter pour s'opposer à l'offensive que le grand capital mène sans discontinuer contre le monde du travail.

Voter « non » le 29 mai ne nous fera pas faire l'économie de cette lutte. Mais ce sera au moins le moyen de dire que nous ne sommes pas dupes des mensonges que l'on veut nous faire avaler sur leur prétendue « Europe sociale ».

Arlette LAGUILLER

• Renforcement des mesures contre l'immigration

Quand de Villepin fait du Le Pen

Dans la lignée de ses prédécesseurs Pasqua, Chevènement et Sarkozy, le ministre de l'Intérieur de Villepin a présenté mercredi 11 mai un nouveau « *plan de lutte contre l'immigration clandestine* », qui renforce encore plus les pouvoirs de la police et des autorités locales pour traquer les immigrés en situation irrégulière et va multiplier les contrôles et les brimades envers tous les immigrés.

Ce plan prévoit d'abord la création d'une « police de l'immigration », spécialement chargée de faire la chasse aux sans-papiers et de les expulser, police dont, selon les termes de de Villepin, la PAF (police aux frontières) sera « le noyau dur ». Déjà, ses effectifs ont été augmentés de 600 hommes. Des

scènes comme celle qui s'est produite récemment, où une petite Ghanéenne de cinq ans est restée seule pendant trois jours dans la zone d'attente de Roissy avant de pouvoir retrouver sa mère, vont donc se multiplier. De même que les expulsions brutales, où des immigrés baillonnés et menottés sont embarqués de

force dans des avions.

De Villepin a aussi annoncé son intention de rendre plus difficile l'entrée des étrangers en France. Il n'était déjà pas facile d'obtenir un visa, même de court séjour, quand on vient d'un pays pauvre ; mais les formalités vont encore se compliquer et les contrôles seront renforcés. De même, les mariages effectués à l'étranger ne seront pas obligatoirement validés en France ; les mairies pourront constituer un fichier des personnes ayant rempli des attestations d'accueil et les régularisa-

tions ne seront accordées qu'au compte-gouttes.

La police ou les différentes autorités locales n'ont pas attendu ce plan pour multiplier les contrôles, les tracasseries, les brimades ou les reconduites à la frontière des immigrés sans papiers. Les déclarations de De Villepin, voulant faire de « *la lutte contre l'immigration clandestine la priorité de la sécurité publique* », visent en fait en priorité à complaire à un électorat raciste et xénophobe qui vote Le Pen, voire à tenter de le ramener dans le camp gouvernemental, à

quinze jours d'un référendum qui s'annonce difficile pour Chirac et Raffarin. Et ce sont ces mêmes gens qui osent prétendre que ceux qui disent « non » à cette Europe des riches manqueraient de générosité et de fraternité !

Des manifestations ont déjà eu lieu à Paris et dans différentes villes de province, pour protester contre le plan du gouvernement et pour demander la régularisation des sans-papiers. Lutte Ouvrière s'associe à toutes ces protestations.

Marianne LAMIRAL

• **Le Fabius nouveau est arrivé**

Gare à la cuvée 2007 !

L'Humanité du 17 mai faisait sa Une sur Laurent Fabius et publiait une interview du numéro 2 socialiste. Il paraît, selon *Le Monde* du lendemain, que c'était une première et que l'on n'avait jamais vu un dirigeant socialiste de ce rang occuper une si grande place dans ce quotidien.

Ce que dit Fabius dans cet entretien n'est guère nouveau, par rapport aux raisons qu'il invoque pour justifier son choix en faveur du « non » à la Constitution européenne. Relevons cependant quelques propos qui détonnent par rapport à ses positions antérieures, du temps pas si lointain où ce monsieur n'était pas le champion de l'anti-libéralisme. Entre autres choses, il explique aux lecteurs de *L'Humanité* que « le projet actuel de la Constitution interdit à l'Union de procéder à l'harmonisation sociale par le haut. Or les différences sont considérables entre les nouveaux membres et les anciens : la concurrence sera farouche. Salaires, protection sociale, droit au travail, pensions... notre modèle social risque d'être tiré vers le bas. »

Vous n'avez pas la berlue : c'est du Fabius, et c'est dans *L'Huma*. Le saint-esprit aurait-il touché l'ancien ministre de Jospin à la Pentecôte ? Le voilà tout à coup préoccupé de l'harmonisation sociale par le haut, s'inquiétant du risque que l'Europe qu'on nous prépare tire le social vers le bas. Que n'avait-il ce souci lorsqu'il était le « plus jeune Premier ministre de la France » de 1984 à 1986, ou encore lorsqu'il devint ministre des Finances de 2000 à 2002 ! Il était alors parmi les zélés partisans des traités européens successifs, qui pourtant ne brillaient pas par leur volonté d'unifier vers le haut les droits sociaux des pays constituant l'Union européenne. Fabius n'était d'ailleurs pas favorable à les pousser vers le haut en France

même, alors qu'il était un des membres éminents du gouvernement.

Nul besoin d'aller chercher bien loin l'explication de ce miraculeux revirement vers « le plus de social » de Fabius. Il vend lui-même la mèche un peu plus loin dans cette même interview : « J'observe, dit-il, qu'une large partie du peuple de gauche se rassemble sur le "non". Ce n'est pas un hasard et c'est un magnifique espoir. Le rassemblement à gauche reste pour moi une nécessité absolue. » Et plus loin il précise encore : « Pour préparer l'alternance de demain, il faut commencer par voter "non" aujourd'hui. » Ces propos ressemblent à une chanson qu'on a trop de fois entendue. Quand Fabius parle d'un rassemblement sur le « non », il pense très fortement à un rassemblement sur son nom... en 2007.

Dans la dernière ligne droite de la campagne référendaire, Fabius hâte le pas pour apparaître comme la tête de file des tenants du « non ». Il bénéficie pour cela de nombreuses complicités dans le monde des médias et dans celui des politiciens dits de gauche. D'ailleurs, selon un sondage IFOP, Fabius serait considéré comme le meilleur représentant du « non » par les Français.

De là à ce que l'on tente de faire croire à l'opinion populaire que Fabius, qui incarnait il y a peu l'une des tendances du PS les plus à droite, les plus ouvertement favorables au patronat, est le futur représentant des espoirs de la population laborieuse, il n'y a pas loin. Les marchands d'illusions y travaillent d'arrache-pied et le PCF y ajoute sa pierre, dans l'espoir d'être de la noce en 2007.

Pour préparer le monde du travail à agir pour défendre ses intérêts, qui s'opposent à ceux des Fabius et compagnie, il faut refuser de participer à cette entreprise de mystification.

Jean-Pierre VIAL

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

L'exposé du 25 avril 2005 vient de paraître

La classe ouvrière et l'immigration

Prix : 1,50 euro. Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro

• **Loi postale**

Pression aggravée sur les emplois et voie ouverte à la privatisation

Jeudi 12 mai a été adopté le texte final de ce que le gouvernement a appelé pompeusement « loi sur la régulation des activités postales ». Le Sénat, avec l'accord du gouvernement et de l'Assemblée nationale, a réussi à faire entériner, dans un projet déjà totalement rétrograde, un amendement qui tend à aggraver encore la situation de l'emploi. Il s'agit de lever tous les obstacles pouvant encore exister au remplacement de personnel fonctionnaire par des contractuels de droit privé.

Sur ce seul domaine, il y a déjà plus de 100 000 contractuels, pour un effectif total dépassant 300 000 employés. D'ici 2009, c'est environ un tiers du personnel qui doit partir à la retraite. D'ici peu, à La Poste, l'emploi sous statut de la fonction publique sera devenu résiduel, du fait de la précarisation accrue de tous les emplois. Ce volet emploi, comme tout le reste de cette loi, a pour but de rentabiliser le plus possible l'ensemble de La Poste, sur le dos du personnel, dans la perspective d'une privatisation et de la rétrocession des parties les plus profitables à des actionnaires privés. Et tant pis pour le personnel, et tant pis pour les usagers.

Car, au-delà du personnel, qui va voir s'aggraver ses conditions de travail et d'emploi, ce sont des millions de personnes qui vont payer les frais de cette politique de rapine du gouvernement.

Des milliers de bureaux de



postes vont être fermés pour être remplacés par des « contacts » avec La Poste à 5 kilomètres au plus. Ces « contacts » pouvant être des épiceries, des boulangeries, etc. Comme cela s'est fait en Suède, avec la suppression de dizaines de milliers d'emplois et une population laissée pour compte.

La distribution va être presque totalement ouverte au privé. La Poste cache à peine ses intentions de donner encore plus qu'aujourd'hui, et ce n'est pas peu dire, la priorité au courrier des entreprises. La création de filiales de droit privé, comme La Poste en a déjà créé, pourrait ainsi se développer sans entraves.

Quant à la création d'une banque postale pour reprendre en compte les activités financières de La Poste, outre le fait que cela va faciliter la privatisation par pans entiers de l'ancien service public, les employés ont bien conscience que derrière cela se profile l'abandon de tout ce que les dirigeants considèrent comme non rentable. Or l'essentiel des opérations financières à La Poste est fait par des

petites gens qui ont des moyens modestes. Souvent même ils sont à La Poste parce que les banques privées ne voudraient pas d'eux. Et jusqu'ici, en plus, La Poste avait un réseau de proximité, avec 17 000 bureaux ouverts six jours sur sept, et jusqu'à 19 heures dans les villes. Si elle devient une banque comme les autres, comme elle le revendique, chacun sait donc que cela se fera au détriment des millions d'usagers qui se rendent à La Poste pour une opération, dont beaucoup pour une opération financière.

Il n'y a aucune raison de se résigner, au nom d'un prétendu modernisme qui ressemble furieusement à une marche en arrière, de voir un tel service, de proximité par la nature même de ses activités, taillé en pièces. Et tout cela simplement pour satisfaire l'appétit d'une poignée de riches actionnaires qui lorgnent sur les milliards qu'ils pourraient de la sorte engranger, au détriment de centaines de milliers d'employés et de millions d'usagers.

Paul SOREL

• **Légionellose**

Santé publique et profits privés

Une épidémie de légionellose s'est déclenchée depuis onze jours dans la région de Lyon, sans que les pouvoirs publics arrivent à en déterminer la source, et donc à l'endiguer. La précédente épidémie, survenue entre novembre 2003 et janvier 2004 dans le Pas-de-Calais, avait tué 17 personnes. Cette épidémie était due à une tour aérofrigorifère. Les services sanitaires avaient alors mis en évidence le fait que ces tours peuvent être de véritables bouillons de culture et qu'elles peuvent répandre la bactérie res-

ponsable de la légionellose dans l'atmosphère. Un décret réglementant les tours aérofrigorifères avait donc été pris en juin 2004.

Mais, comme toujours, l'État a ménagé les intérêts financiers des patrons : les utilisateurs de ces tours ont jusqu'au 7 décembre 2005 pour se déclarer, et pas de date limite pour se mettre aux normes. Ce qui fait que les services sanitaires de Lyon ne savent même pas combien il y a de tours dans la région et sont obligés d'envoyer des agents inspecter

le terrain, y compris par avion, pour essayer de les découvrir.

Trente-quatre personnes sont touchées, dix-sept sont hospitalisées et deux sont en réanimation, de nouveaux cas se déclarent tous les jours. Il y a pourtant des patrons d'entreprises qui savent qu'il y a un risque pour que l'épidémie vienne de chez eux et qui ne décrochent même pas leur téléphone pour demander aux services sanitaires de venir contrôler leur tour.

Paul GALOIS

• Constitution européenne

La paix des marchands de canons

Le projet de Constitution européenne soumis à référendum le 29 mai prétend « *préserver la paix, prévenir les conflits, renforcer la sécurité internationale* ». En affirmant que la construction européenne permettra d'éviter de nouvelles guerres, comme celles qui ont ravagé le continent entre 1914 et 1918, puis entre 1939 et 1945, les promoteurs de cette Constitution spéculent sur les sentiments bien naturels des peuples qui ne veulent pas voir de telles horreurs se reproduire. Leurs affirmations contiennent d'ailleurs un grain de vérité : la construction européenne, même faite sous l'égide du capital et à son seul profit, est un progrès ne serait-ce que parce qu'elle supprime des frontières entre les peuples.

Mais, en disant vouloir la paix, l'Union européenne, à l'image des États qui la composent, prépare la guerre. La Constitution stipule que « *les États membres s'engagent à améliorer progressivement leurs capacités militaires* » et prévoit que des troupes européennes seront constituées. En fait ces troupes existent et sont même déjà intervenues en ex-Yougoslavie et au Congo. Ces missions de police ont été effectuées sous commandement français et avec la participation de soldats d'autres pays. Pour la France, qui intervient régulièrement,

surtout dans ses ex-colonies, l'armée européenne sera en fait une sorte de Légion étrangère... à moindre frais puisque la solde des soldats sera payée par leur pays d'origine. De toute façon les troupes européennes agiront « *conformément aux principes des Nations unies* », c'est-à-dire pour défendre l'ordre des puissances impérialistes, exactement comme les armées actuelles de bien des États européens l'ont fait, de l'Irak à la Serbie et de l'Afghanistan à la Côte-d'Ivoire, pour ne parler que des événements les plus récents.

Mais dans le domaine mili-



taire comme dans les autres, l'Union européenne c'est avant tout une affaire de gros sous. Il est institué une « Agence Européenne de Défense » pour pourvoir en matériel l'armée européenne et promouvoir des

coopérations entre les différents industriels du secteur. Les marchands de canons européens voient donc leurs subventions et leurs marchés étendus à l'échelle de toute l'Union. Par exemple, des petits pays qui ne pouvaient pas se payer des avions de combat Dassault, des navires équipés par Thalès ou des missiles fabriqués par Lagardère, pourront et même devront désormais le

faire, en versant leur quote-part au financement de l'armée européenne. Quel progrès !

Les industriels européens de l'armement, en se regroupant et en additionnant les subventions, en travaillant à l'échelle de l'Union, espèrent pouvoir concurrencer les marchands de canons américains. Les termes de la Constitution européenne montrent comment l'Union se propose « *d'œuvrer pour la paix* » en améliorant la compétitivité européenne... dans la course aux armements.

Paul GALOIS

• Directive sur le temps de travail

Les « satisfactions » des députés européens

Le Parlement européen a adopté mercredi 11 mai une résolution proposant de supprimer à l'horizon 2010 les dérogations permettant aux États membres de l'Union européenne de dépasser la durée maximale de 48 heures par semaine. La Commission européenne, composée de représentants nommés par les États membres, proposait en effet aux parlementaires d'approuver une directive visant à généraliser cette dérogation, appelée « opt out », introduite par le gouvernement britannique en 1993.

Le résultat de ce vote a suscité l'enthousiasme de députés, et en premier lieu du socialiste espagnol Alejandro Cercas,

puisque il est l'auteur de la résolution adoptée à Strasbourg. « *Les citoyens européens demandent ce que l'Union européenne peut faire pour eux. C'est une réponse* », a-t-il déclaré.

Ainsi donc ce texte qui prévoit 48 heures de travail par semaine, près de soixante-dix ans après l'obtention des 40 heures par les travailleurs, suite à la grève générale, en 1936, en France, serait une avancée sociale ! Bien des travailleurs risquent fort de ne pas en être convaincus, d'autant que cette limitation du temps de travail à 48 heures est valable en moyenne seulement, et que les parlementaires ont accepté que cette moyenne soit calculée non plus sur quatre mois, mais sur

douze. Autrement dit, il reste la possibilité pour les patrons de faire travailler bien plus, jusqu'à 65 heures par exemple, certaines semaines. Voilà donc ce que les députés ont voté et qui constituerait une « *grande victoire* » sur le libéralisme, selon des députés socialistes comme Françoise Castex ou Béatrice Patrie. Voilà donc ce que la CGT présente comme un « *premier recul* » ou que le Trade Union Congress pour le Royaume-Uni salue comme « *un compromis dans le bon sens* ».

Mais de plus, le jour même du vote, la Commission faisait savoir qu'elle refuserait de prendre en compte le vote du Parlement, s'appuyant sur le fait qu'elle a l'initiative des lois. Le

Conseil européen des ministres, composé des ministres de chaque État membre de l'Union européenne, a d'ailleurs toute la liberté légale de le remettre en cause. Les ministres des États hostiles à la suppression de l'« opt out » peuvent décider de l'appliquer ou pas.

Cela juge du peu de poids des parlementaires européens, dont les pouvoirs de décision ne seront pas vraiment renforcés par la Constitution européenne. Ils peuvent toujours « *causer* », les gouvernements de chaque État membre, au bout du compte, feront ce qu'ils veulent, ou plus exactement ce que veut le patronat dont ils servent les intérêts.

Aline RETESSE

• OMC

Un socialiste français pour veiller sur les intérêts des trusts mondiaux

Pascal Lamy va devenir le prochain président de l'Organisation Mondiale du Commerce, l'OMC, chargée de veiller au libre développement du commerce au profit des grandes puissances industrielles et de leurs trusts respectifs.

Il s'agit de régler les rivalités qui peuvent à l'occasion opposer les géants mondiaux de l'industrie et du commerce, et les États qui les soutiennent, en essayant de respecter au mieux les intérêts de chacun. Mais

toujours au détriment des pays les plus pauvres, au nom de la liberté du commerce, c'est-à-dire de la liberté pour les capitaux des pays riches d'aller piller ces pays, sans entrave de quelque nature que ce soit.

D'ailleurs Pascal Lamy était le candidat officiel des grandes puissances occidentales, USA en tête.

Le fait d'appartenir au PS n'a pas nui à la carrière de ce haut fonctionnaire, bien au contraire. Ancien de Sciences-Po et de l'ENA, après la direction du Trésor, il a occupé un poste de conseiller de Jacques

Delors, ministre de l'Économie dans le premier gouvernement Mitterrand en 1981. Puis il est devenu directeur adjoint du Premier ministre, Mauroy lui-même. De 1985 à 1994, il fut le second de Delors, nommé président de la Commission européenne grâce à Mitterrand. Il appartenait d'ailleurs pendant toute cette période au comité directeur du PS. Après cela il alla se requinquer à la direction du Crédit Lyonnais, pour y finir directeur général, avant d'être nommé par Jospin au poste de commissaire au commerce dans la Commission

européenne. Selon le *Nouvel Observateur*, bien introduit à gauche, il avait été pressenti par Jospin pour être Premier ministre au cas où celui-ci aurait gagné les élections de 2002.

On a une idée de ce qu'il aurait fait à ce poste quand on sait qu'à la Commission européenne il s'est distingué par ses attaques contre la paysannerie et contre ce qui entravait à ses yeux la libre concurrence des grands trusts, en particulier les services publics. Ce fut un de ceux qui, avec son compère Barnier, en 2004, à la fin de son

mandat, avalisa la fameuse directive Bolkestein.

Voilà ce qu'est le personnel politique de la gauche, version Jospin, Hollande ou Fabius : des hommes qui ont montré leur aptitude à servir les puissants et les grandes compagnies. De Paris à Bruxelles ou à New York, ou de retour demain comme Premier ministre socialiste, un Lamy reste un adversaire des travailleurs et un serviteur zélé des intérêts du capital.

P.S.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

C'est dans la grève ou dans la rue que nous dirons Non à Chirac, pas dans les urnes

Il n'en finit pas de se marcher sur les pieds, le gouvernement. Il a voulu tenter deux coups de pub.

Le premier, sur le dos des vieux, avec cette fameuse journée nationale de « solidarité » du lundi de Pentecôte... Le hic, c'est que cet appel à la solidarité ne visait que les salariés ! Les grandes fortunes et les professions libérales étaient exemptées de la journée de corvée. Le deuxième hic, c'est que tout le monde sait que le gouvernement s'empresse d'économiser sur les lits d'hôpitaux... d'abord au détriment des vieux. Ce nouveau racket ajouté à une belle hypocrisie, personne ne l'a avalé. C'est pour cela que les salariés qui ont eu raison sont ceux qui ont refusé de travailler, imposé à leur patron le jour férié dont le gouvernement voulait les priver, ou fait grève. Sans se laisser bluffer par la perspective du prochain référendum.

Car le deuxième coup de pub, c'était ce référendum. En fait, le gouvernement se fiche royalement du texte de la constitution européenne. L'Europe capitaliste, celle des multinationales et du chômage, elle est déjà faite... sans constitution. Il n'y a que Giscard, notre momie présidentielle nationale, pour y tenir un peu, par amour propre, puisque c'est entre autres à lui qu'on doit la rédaction de ce pavé indigeste et illisible. Ce genre de travaux d'inutilité publique générale est réservé aux princes de la République à la retraite. Mais, c'est bien connu, les constitutions, c'est fait pour s'asseoir dessus. La constitution française proclame bien les droits de l'homme, la fraternité, ou l'égalité, et on voit ce qu'il en est. La constitution européenne, ce sera la même chose. Nous n'avons aucune raison d'y prêter plus d'importance que nos exploiters ne le font.

Ce référendum, c'était à usage intérieur. Avec dans l'idée d'obtenir pour Chirac un Oui à peu de frais. Eh bien là aussi, Chirac pourrait rencontrer le fiasco. Mais que le Non ou le Oui l'emporte, sachons que cela ne changera strictement rien à la politique gouvernementale, et ne règlera aucun des problèmes réels des travailleurs.

C'est le Non de ce lundi de Pentecôte, pas celui du 29 mai, qui inquiète le gouvernement. Car les travailleurs

viennent de faire la preuve qu'ils pouvaient par leur désobéissance rendre les décisions de Chirac et Raffarin nulles et non avenues. C'est ce Non qui devrait trouver un prolongement dans nos mobilisations à venir, bien plus efficacement qu'un Non sur un bout de papier dans l'urne dans quinze jours.

Pour plusieurs raisons.

D'abord, parce que le Non au référendum ne se distinguera pas du Non des Le Pen et des de Villiers. Et quant au Non qui se dit « de gauche », c'est celui de politiciens qui ont mené exactement la même politique que Chirac il n'y a pas si longtemps. Des gens comme Fabius, Emmanuelli, Mélenchon ou Buffet, tous ces ex-ministres qui voudraient se refaire une virginité sociale en attendant les futures présidentielles.

Ensuite, avant comme après le référendum, il importe que les travailleurs se préparent à engager un véritable bras de fer avec le patronat et les différents gouvernements, de droite ou de gauche, qui sont à ses ordres. Et un bras de fer victorieux. Cette victoire des travailleurs, ce n'est ni un référendum, ni un changement de président en 2007, qui la permettra. C'est une vague de fond, au moins aussi irrésistible que mai 68.

C'est d'un tel séisme social dont ont peur aussi bien les Chirac et Raffarin, que les Fabius, Hollande, Jospin ou même Buffet. Aux travailleurs qui ont dit Non lundi dernier, à ceux qui pensent le dire dans quinze jours, comme à ceux qui préféreront s'abstenir ou ceux qui croiront dire Oui à l'abolition des frontières, de se préparer aux choses sérieuses : rassemblons-nous, non pas pour porter au gouvernement les mêmes vieux chevaux de retour, mais pour faire converger nos luttes, pour nous mobiliser tous ensemble, pour faire vraiment trembler les puissants, et renverser, enfin, le rapport des forces.

Éditorial des bulletins d'entreprises *l'Étincelle* de la minorité du lundi 16 mai 2005

Convergences Révolutionnaires n° 39 (mai-juin 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Europe : la conquête de l'Est par le capital de l'Ouest, mythes, réalités et conséquences.
Articles : Référendum : ne pas prendre les vessies pour des lanternes – Lycéens : la loi Fillon est passée mais une nouvelle génération est entrée en politique – Citroën : les travailleurs renouent avec la grève – SNCF : dégradations des salaires et des conditions de travail – Belgique : 104 jours de grève contre les licenciements – Irak : la démocratie... embourbée – Pays Basque : le retour électoral du courant nationaliste radical.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• L'Europe selon France Télécom

Sous-payer les travailleurs !

France Télécom utilise sur ses chantiers des entreprises sous-traitantes, par exemple pour la pose de poteaux téléphoniques le long des routes. Dans le Languedoc-Roussillon, il a recours ainsi aux services de l'entreprise Constructel, société française mais appartenant au groupe portugais Vasabeira. Pour honorer ses contrats avec France Télécom, Constructel fait appel à une autre société portugaise Viatel, elle aussi filiale du groupe Vasabeira. Le montage permet à Viatel d'envoyer des ouvriers portugais travailler sur des chantiers en France, mais... à des salaires portugais, inférieurs bien sûr aux salaires français. Et cela dure depuis des mois. Du Bolkestein avant l'heure !

Pour France Télécom, c'est tout bénéfice car le salaire horaire minimal portugais est presque deux fois moins élevé que le salaire français (3,61 euros contre 7,64 euros) et les cotisations patronales portu-

gaises représentent un tiers environ des cotisations en France.

Ces pratiques sont complètement illégales car, quelle que soit la nationalité des ouvriers et de l'entreprise qui les emploie, ce sont les lois sociales du pays où s'effectue le travail qui doivent s'appliquer.

Mais pour les patrons, la sous-traitance est une façon déjà ancienne de faire baisser les salaires et le grand patronat y a recours depuis bien longtemps, comme l'a montré l'exemple des chantiers de Saint-Nazaire où la construction du paquebot géant *Queen Mary II* avait mobilisé des milliers de travailleurs étrangers sous-payés.

Le fait que l'on reparle de ces méthodes de brigand à l'occasion du référendum sur la Constitution européenne est une bonne chose, car ce n'est certes pas de cette Europe-là que nous voulons.

Cédric DUVAL

Non, la Commune n'est pas morte !

Chaque année, l'association des Amis de la Commune de Paris-1871, créée en 1882 par des Communards revenus d'exil pour perpétuer le souvenir de la première tentative du mouvement ouvrier d'établir une société fraternelle et sans exploiters, organise un rassemblement au Mur des Fédérés, dans le cimetière du Père-Lachaise, là même où une partie des insurgés furent fusillés par la soldatesque aux ordres de Thiers, un politicien de la droite réactionnaire d'alors.

Cette année, les Amis de la Commune entendent dédier leur rassemblement au rôle des femmes dans cette insurrection populaire. Les femmes engagées dans la lutte de la Commune remplirent en effet de multiples tâches, à l'égal des hommes. Elles créèrent des comités de vigilance, exigèrent et obtinrent des salles de réunion pour se concerter régulièrement et peser, elles aussi, sur les décisions de la Commune, cette assemblée de délégués élus et révocables à tout moment, pour organiser et gérer la vie de la population de Paris, décidant au vu et au su de tous, pendant les soixante-dix jours de sa courte vie.

Lorsque Thiers se lança à la reconquête de Paris au cours de la « semaine sanglante », les femmes jouèrent leur rôle en portant secours aux blessés mais aussi en prenant part aux combats les armes à la main, « se battant admirablement » comme le relevait Lissagaray, témoin et historien de ces événements, à tel point que le correspondant du très conservateur quotidien anglais *The Times* écrivit que, « si la Nation française ne se composait que de femmes, quelle terrible Nation ce serait ! ».

La bourgeoisie française, bien décidée à faire payer aux travailleurs parisiens la crainte que la Commune avait produite sur elle en la menaçant d'abolir la sacro-sainte propriété privée

des moyens de production, la réprima sauvagement, combinant les pelotons d'exécution, la déportation dans les colonies et bien sûr la calomnie la plus ordinaire dans les colonnes de ses journaux. « En voyant passer les convois de femmes insurgées (...) On se rassure en pensant que toutes les maisons de tolérance de la capitale ont été ouvertes par les gardes nationaux qui les protégeaient et que la plupart de ces dames étaient des locataires de ces établissements », pouvait-on lire dans *Le Figaro*.

« Nous considérons le glorieux mouvement du 18 Mars comme l'aube de la grande révolution sociale, qui libérera les hommes à tout jamais du régime des classes », écrivait en revanche Marx, qui sut discerner dans l'action des Communards une première tentative de révolution prolétarienne, la tentative d'établir un État au service de l'ensemble de la population, se souciant de résoudre sans attendre les problèmes urgents des travailleurs, comme avait su le faire la Commune en décrétant, par exemple, un moratoire des loyers ou en abolissant le travail de nuit dans les boulangeries.

Lutte Ouvrière soutient l'initiative des Amis de la Commune et appelle ses amis et ses lecteurs à participer au rassemblement prévu samedi 28 mai.

Jacques FONTENOY

Rassemblement des Amis de la Commune

Samedi 28 mai à 14 h 30 au cimetière du Père-Lachaise,

(rendez-vous à l'entrée Gambetta du cimetière, rue des Rondeaux, Paris 20^e, métro Gambetta).

La Fête continue, Vive la Fête !

La Fête annuelle de Lutte ouvrière, qui s'est tenue les 14, 15 et 16 mai à Presles, a connu une fois de plus le succès. Malgré les efforts conjugués du ciel (mauvais temps le samedi) et de Raffarin pour se mettre en travers, avec sa tentative de hold-up sur la journée fériée du lundi de Pentecôte, si l'affluence a connu forcément une petite baisse, celle-ci est restée réduite. Nous avons comptabilisé un peu moins de 25 000 entrées sur les trois jours. La fidélité du public de notre fête, comme la belle énergie des militants et des sympathisants, de tous ceux qui contribuent à son fonctionnement et à son animation sur tous les plans, étaient au rendez-vous.

Comme l'a dit notre camarade Arlette Laguiller en commençant son allocution lors du rassemblement politique du dimanche, cela a été « proba-

blement un des plus grands rassemblements en faveur du « non » pendant cette campagne électorale », et sans la compagnie d'anciens ou de candidats futurs ministres...

Des débats politiques, il y en a eu de nombreux, notamment un grand débat public entre des camarades de LO et de la LCR.

Cette année, les activités et animations étaient largement renouvelées : du Village médiéval au Village dans les arbres et à la Cité des sciences, elles ont connu un franc succès, tout comme les spectacles de toutes sortes ou les groupes de chanteurs (souvent amateurs...) sur les scènes, les places et dans les allées.

Nous espérons en donner un petit aperçu à travers les images-souvenirs des pages qui suivent et qui accompagnent de larges extraits des interventions d'Arlette Laguiller.



Samedi 14 mai

« (...) Une fois de plus, notre fête coïncide avec une échéance électorale. Chirac en a décidé ainsi : il a voulu que la Constitution européenne soit approuvée par référendum. Il est vrai que, lorsqu'il a eu cette idée géniale, le « oui » était donné gagnant à 70 %. Les sondages ne sont que des sondages mais, pour le moment, « oui » et « non » sont à cinquante/cinquante, et Chirac n'est pas sûr de gagner son pari.

À ce référendum sur la Constitution, nous voterons et nous appelons à voter « non ». Cette Constitution européenne se place entièrement sur le terrain du capitalisme, de l'économie de marché, de l'exploitation et du profit, c'est-à-dire de la domination des plus forts. Ce ne sont pas les capitalistes de l'Est européen qui vont exploiter et ruiner l'Ouest de l'Europe. C'est, au contraire, les capitalistes de l'Ouest qui vont exploiter au maximum les travailleurs de ces nouveaux pays récemment intégrés à l'Union. Et cela, encore plus qu'ici, en laissant pour compte des milliers de chômeurs qui espèrent en vain un développement qu'on leur fait miroiter.

Les travailleurs n'ont aucune raison d'approuver une Constitution qui considère la concurrence, c'est-à-dire le rejet du plus faible, la course au profit avec ses corollaires de salaires abaissés, d'exploitation accrue, comme des valeurs

morales suprêmes et les met sur un piédestal. Elle n'est ni meilleure ni pire que bien d'autres Constitutions nationales, celle de la V^e République en particulier. Puisqu'ils nous demandent notre avis, il n'est pas question de dire à tous ces gens que les traités, les lois ou les Constitutions qu'ils font dans l'intérêt des capitalistes, ils le font avec l'approbation du monde du travail.

Dans ce référendum, la majorité chiraquienne et la direction du Parti Socialiste se retrouvent côte à côte pour chanter les louanges de ce projet. Eh bien, au moins, les choses sont claires : entre les positions de la droite au pouvoir et celles de la gauche officielle, il n'y a pas plus de distance que l'épaisseur d'une feuille de leur Constitution !

Chirac a affirmé qu'on ne peut pas dire « non » et être pour l'unification de l'Europe. C'est aussi présomptueux que stupide. Comme si l'avenir de l'Europe dépendait du texte indigeste résultant de tractations entre les quelques centaines de délégués à la Convention de Giscard, puis entre les gouvernements des vingt-cinq pays concernés !

Eh bien, je rappelle que le courant communiste dont nous nous revendiquons affirmait que l'unification de l'Europe était une nécessité, à une époque où les hommes de gouvernement, les ancêtres politi-

ques de Chirac, désignaient encore l'Allemagne comme l'ennemie héréditaire de la France, et que leurs semblables allemands en faisaient autant dans l'autre sens, en préparant de part et d'autre ces deux guerres du siècle dernier qui sont devenues des guerres mondiales !

Le Parti Socialiste, lui, prétend qu'en votant « oui », on vote pour l'Europe sociale. Le slogan « *L'Europe sociale passe par le oui* » est même le leitmotiv de sa campagne électorale que l'on voit sur ses affiches.

Regardons-la, leur Europe sociale !

C'est une Europe qui compte 18 millions de chômeurs officiellement recensés.

C'est une Europe où les conseils d'administration des groupes capitalistes ont le droit de décider de mettre à la porte des milliers de travailleurs, de ruiner des régions entières, sans qu'ils aient de comptes à rendre à quiconque.

C'est une Europe où les salaires sont bloqués et où, même dans sa partie réputée la plus riche, en France notamment, les salaires ne permettent pas à un très grand nombre de travailleurs de vivre correctement. Et à plus forte raison, dans la partie pauvre de

l'Europe où les salaires sont quatre, cinq, voire dix fois inférieurs à ceux d'ici.

C'est une Europe où se généralisent partout la précarité et la flexibilité.

C'est une Europe où l'âge de la retraite recule et les pensions diminuent.

C'est une Europe où les cotisations sociales augmentent alors que les remboursements diminuent.

C'est une Europe où ce qu'on n'appelle même plus les « services publics » sont partout remis en cause.

Oh, nous savons très bien que tout cela, ce n'est pas la faute de l'Europe, et encore moins d'une Constitution encore à venir ! C'est le fonctionnement ordinaire de l'économie capitaliste. La recherche du profit pousse partout le grand patronat et la classe capitaliste à fouler aux pieds les conditions d'existence des travailleurs. Et ils le font partout avec l'aide des gouvernements nationaux, dont les politiques antiouvrières, et même les mots pour les justifier, se ressemblent d'un pays à l'autre, au point de ne plus savoir lequel est dirigé par la droite, lequel par la gauche.

Mais, justement, il n'y a rien dans cette Constitution, absolument rien pour protéger les travailleurs contre cela.

Leur Union européenne est faite contre les travailleurs, non pas parce que l'Union est mau-

vaise, mais parce que chacun des pays qui composent l'Union est dominé par le grand capital.

Pour assurer, dans les conditions les plus profitables aux grands trusts, la circulation des marchandises et des capitaux, pour harmoniser les investissements, là, il y a des dizaines et des dizaines de pages dans la Constitution et il y a même des tribunaux internationaux. Mais rien pour établir un salaire minimum européen qui permette de vivre décemment. Rien qui donne aux travailleurs des moyens de se défendre face aux patrons voyous qui imposent le chantage : « *Ou vous acceptez un salaire en baisse, ou on ferme* ». Or, avec un cynisme plus ou moins grand, tous les patrons sont des patrons voyous.

Rien dans cette Constitution pour protéger les travailleurs contre le chômage. Rien pour garantir aux salariés le droit au travail, « *le seul droit sérieux que l'ouvrier ait dans une société fondée sur l'exploitation* ».

Il n'y a rien, dans cette Constitution, de progressiste, même dans les domaines où, pourtant, cela ne coûterait rien au grand patronat. Rien pour contrebalancer au niveau européen ce que certaines législations nationales ont de réactionnaire. Rien qui, dans les pays où l'on refuse jusqu'au droit au divorce, pourrait aider

Suite page 8

à faire évoluer les lois.

Les capitalistes d'un pays qui se considèrent lésés dans leurs affaires dans un autre pays européen trouveront dans la Constitution une multitude d'articles auxquels se référer pour porter plainte à La Haye ou à Bruxelles et avoir gain de cause. Mais il n'y a rien de tel pour les femmes qui, en Irlande, au Portugal, à Malte ou en Pologne, voudraient obtenir que, dans leurs pays, soit respectée cette liberté élémentaire qu'est le droit à l'interruption volontaire de grossesse.

Notre raison de voter « non », c'est tout simplement cela : il n'y a rien dans cette Constitution qui apporte un progrès ou un avantage quelconque pour la majorité de la population. Pour favoriser le commerce et les profits, il y a dans la Constitution des mesures concrètes. Pour les êtres humains et leurs droits, il n'y a que les mots creux d'une charte dite « des droits fondamentaux ». (...)

Il ne faut pas attendre de ce référendum plus qu'il ne peut donner

Tout en défendant notre politique dans toutes les consultations électorales, nous continuons à affirmer que les changements essentiels pour les travailleurs ne sont jamais sortis des urnes. Il est arrivé dans le passé que les urnes consacrent une victoire obtenue dans les luttes, mais jamais elles n'ont permis aux travailleurs de faire l'économie de ces luttes.

Alors, le 29 mai, il faudra voter « non ». Mais, pour faire reculer le grand patronat, pour obliger le gouvernement à revenir sur les mesures anti-ouvrières de ces dernières années, il faudra autre chose. Oh, certes pas les élections de 2007, comme nous le chantent les dirigeants du Parti socialiste, qu'ils soient pour le « oui » ou qu'ils soient pour le « non » !

Car les gouvernements de droite n'ont pas le monopole des mesures anti-ouvrières. Et la dégradation des conditions d'existence des travailleurs s'est poursuivie aussi bien sous les gouvernements Fabius, Rocard ou Jospin que sous les gouvernements Balladur ou Raffarin.

Le grand patronat ne cédera pas devant les bulletins de vote. Il ne cédera que devant un mouvement de grèves et de manifestations menaçant de se généraliser et que ses serviteurs politiques ne pourraient plus ni arrêter ni canaliser.

Voter « non » le 29 mai ne nous permet pas de faire l'économie de la lutte avec les armes de notre classe. Mais, au moins, nous n'aurons pas cautionné un projet de Constitution taillé sur mesure par et pour le grand patronat. »



Dimanche 15 mai

Non à cette Europe-forteresse !

« (...) On nous parle de la suppression des contrôles aux frontières. Ce n'est déjà que partiellement vrai à l'intérieur même de l'Union. La Constitution européenne consacre aussi la coupure entre les pays d'Europe de l'Est qui font partie de l'Union européenne et ceux qui n'en font pas partie. Car les barbelés qu'on a enlevés à l'intérieur de l'Union, on les a mis autour, parfois en coupant dans la chair d'un même peuple.

Et elle consacre aussi l'Europe-forteresse, fermée sur l'extérieur alors qu'une partie importante des travailleurs des grands pays industriels d'Europe occidentale a été puisée au Maghreb, en Afrique noire, en Turquie ou en Asie, pour beaucoup dans les ex-colonies françaises. Aujourd'hui, leurs liens avec leurs familles, leurs proches, du pays d'origine deviennent de plus en plus difficiles.

Et cette Europe qu'on nous présente comme une Europe de progrès a repris à son compte la politique menée par ses États contre cette catégorie de travailleurs immigrés que l'on a transformés en clandestins ou en sans-papiers, quand bien même certains d'entre eux vivent et travaillent depuis des années et enrichissent la bourgeoisie du pays où ils vivent. Que la chasse aux travailleurs immigrés soit menée au nom de l'Union européenne ou au nom de l'Europe de Schengen ne la rend pas acceptable !

Et les dernières annonces du ministre de l'Intérieur, Dominique de Villepin, dont la démagogie anti-immigrés épouse celle de l'extrême droite lepéniste, sont indignes. Face à tous ces gens-là, nous revendiquons la régularisation de tous les sans-papiers !

Comment ne pas être écoeurés devant tous les politiciens qui, pour glaner quelques voix auprès de la partie la plus réactionnaire et la plus stupide de l'électorat, veulent claquer la porte devant l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne ?

Je tiens à rappeler que nous sommes, bien entendu, pour le droit de la Turquie à entrer dans l'Union européenne, comme d'ailleurs pour le droit de quelque peuple que ce soit qui le souhaite d'en faire autant. (...)

Cette Union européenne, c'est leur Union européenne...

Si le « non » sort vainqueur du référendum, cela posera à coup sûr quelques problèmes aux dirigeants européens. Car ils devront renégocier une autre mouture de cette Constitution. Mais cela n'en posera pas vraiment aux grands groupes capitalistes. Ils ont obtenu l'essentiel de ce qu'ils voulaient, la création d'un marché plus ou moins unifié à l'échelle européenne et la possibilité d'exploiter la partie pauvre de l'Europe. Même sans Constitution, ils continueront à consolider ce qui, dans la construction européenne, les intéresse le plus. Ils peuvent préférer cette Constitution mais ils ont d'autres moyens d'imposer leurs vues. Ils peuvent laisser, le temps voulu, leurs politiciens papoter autour de l'idée d'une « Europe politique ». Pour cette bonne raison que, européens par nécessité économique, ils construisent l'Europe politique comme l'âne qui recule.

Oui, avec ou sans Constitution, cette Union européenne c'est leur Union européenne, comme sont leurs les États nationaux. Mais, en voulant créer une arène plus vaste pour leur concurrence, ils auront, je l'espère, favorisé, bien malgré eux, la conscience que tous les travailleurs de cette Union européenne constituent une seule, une même classe ouvrière. (...)

La politique que nous proposons aux travailleurs

L'Europe qu'ils ont construite n'est pas la nôtre. Elle est la leur. Mais, puisqu'ils ont voulu créer cette arène plus vaste, emparons-nous-en. C'est dans cette arène plus vaste que les travailleurs mèneront leurs combats futurs.

Tous les grands mouvements de la classe ouvrière du siècle dernier ont été des mouvements à l'échelle européenne, quand cela n'était pas à une échelle plus vaste encore. Il est inconcevable que les futures luttes de la classe ouvrière ne soient pas à cette échelle-là.

Voilà pourquoi, si nous avons une politique à proposer aux travailleurs, ce n'est pas de se réfugier frileusement derrière des frontières ou des douanes nationales, ni de mettre ses espoirs dans des acquis nationaux particuliers contre les travailleurs



d'autres pays ; mais une politique, des objectifs qui unifient les travailleurs de ce continent contre leurs ennemis qui sont les mêmes partout en Europe, des groupes capitalistes qui ont le même nom d'un bout à l'autre de l'Europe et du monde.

Et l'objectif, c'est surtout de contester, à travers ces luttes, la dictature des groupes capitalistes sur l'économie qui conduira toute la société dans le mur.

Ces objectifs peuvent apparaître aujourd'hui lointains, voire utopiques, et ils le resteront, certes, tant que la classe ouvrière ne se mobilisera pas pour les imposer. Mais c'est seulement en se battant pour ces objectifs que la classe ouvrière peut protéger ses conditions d'existence contre le grand patronat et contre le système capitaliste. (...)

Le mécontentement qui monte dans la classe ouvrière est sensible autour de nous. Il s'exprime dans des luttes, bien souvent dans des entreprises petites et moyennes dont la presse parle rarement. Ces luttes sont en général défensives contre des licenciements ou des fermetures d'entreprises. Même lorsqu'il s'agit de salaires, il s'agit souvent de défendre le peu qu'on a pour ne pas avoir encore moins.

Tant qu'il s'agit de grèves ou

de protestations isolées, limitées à une entreprise ou à une ville, ces mouvements peuvent difficilement aboutir à une victoire. Mais c'est peut-être à travers ces luttes partielles que se produira, parmi un nombre croissant de travailleurs, la conviction qu'il faut une contre-offensive générale du monde du travail.

Alors, camarades, le 29 mai, nous appelons à voter « non ». Mais quel que soit le résultat du vote, les problèmes de la classe ouvrière resteront ! Une fois le référendum terminé, les hommes politiques tenteront d'occuper le devant de la scène avec d'autres échéances : les législatives ou la présidentielle de 2007. Ils nous diront, comme ils le font déjà, que c'est là que se passeront les choses décisives.

Eh bien, notre travail de militants, ce sera de dire et de répéter autour de nous, auprès des nôtres, auprès des travailleurs, que tout cela n'est que comédie et qu'il ne faut pas nous laisser balader de référendum en élection, avec des faux espoirs qui ne peuvent déboucher que sur de nouvelles déceptions. Et il faudra bien tôt ou tard combattre, sur le terrain où les travailleurs sont forts, dans les grèves, les manifestations, dans les luttes suffisamment puissantes pour obliger le gouvernement et le patronat à reculer ! »



Débat avec Fadela Amara.



Une conférence à la Cité des Sciences.

Lundi 16 mai

« Travailleuses, travailleurs, camarades et amis,

Malgré Raffarin, qui a fait un choix typiquement de classe en réservant aux seuls salariés, et non « à tous les Français », comme le dit mensongèrement la presse, le soin d'être solidaires des personnes âgées et des handicapés, notre pelouse est pleine de ceux qui ont refusé d'une façon ou d'une autre le choix cynique de Raffarin. Et je pense que la résistance à l'arbitraire de Chirac et Raffarin ne se limite pas à ceux qui sont ici.

Cette troisième journée de notre fête est traditionnellement consacrée à l'internationalisme

Comme tous les ans, nous avons accueilli des organisations venues de différents pays d'Europe, mais aussi d'Afrique et d'Amérique. Nous sommes très heureux de les accueillir et nous sommes fiers de pouvoir leur permettre de s'exprimer dans un cadre fraternel, quand bien même nous ne partageons pas ou pas complètement leurs idées.

Notre fête est le plus grand rassemblement d'extrême gauche non seulement ici, en France, mais probablement à l'échelle de l'ensemble de l'Union européenne. (...)

Nous nous revendiquons du communisme. Et être communiste, c'est être internationaliste. Il ne s'agit pas seulement d'une attitude morale ou d'une simple forme de solidarité. Notre internationalisme découle du fait que le communisme n'est possible que sur la base d'une économie déjà mondialisée par le capitalisme.

Notre courant a toujours rejeté cette déformation imposée au mouvement communiste par le stalinisme, et par ses sosies ultérieurs, qu'était le socialisme dans un seul pays. Notre conviction est que les liens économiques, les liens

sociaux tissés entre tous les pays, entre toutes les régions du monde, sont tels qu'il n'y a d'avenir particulier pour aucun peuple de cette planète, pas même pour ceux qui vivent dans les pays les plus riches.

Le prolétariat ne pourra vaincre définitivement la bourgeoisie et engager la construction d'un nouveau système économique et social qu'à l'échelle internationale. Et, à bien plus forte raison, c'est seulement à l'échelle du monde que pourra s'établir une société définitivement débarrassée du marché, du profit, de la propriété privée, de l'exploitation et de l'oppression, des crises économiques et des guerres, une société capable de maîtriser sa propre activité pour assurer à chacun selon ses besoins.

Il fut un temps, il y a deux siècles, où la bourgeoisie, malgré sa cruauté et son appétit au gain, a représenté objectivement le progrès. Elle a été capable de faire avancer l'humanité, les sciences, les techniques et la production de biens matériels. Elle a su, alors, briser les frontières et les barrières féodales qui morcelaient chaque pays, unifier les pays et faire surgir les nations modernes.

Aujourd'hui, le temps des nations est fini. Même dans le cadre du système capitaliste, l'économie se heurte aux barrières nationales, au morcellement qui fait que l'Europe, ce petit continent, cette presqu'île qui prolonge le continent asiatique, est morcelée en 46 États.

Même du point de vue de l'économie capitaliste, il n'y a que les grandes unités économiques des pays à l'échelle d'un continent comme les États-Unis qui ont aujourd'hui une place au soleil.

Mais la bourgeoisie est devenue une classe sénile, cramponnée à son passé, à ses États nationaux, et le capitalisme, un système obsolète, incapable de hisser les conditions de vie de la société humaine à la hauteur des immenses possibilités scientifi-

ques et techniques d'aujourd'hui.

Les promoteurs du « oui » à la Constitution européenne présentent l'Union comme un instrument de paix. Mais il est significatif qu'une des premières expressions de cette Europe politique soit le projet, contenu dans la Constitution européenne, d'une armée européenne ! Cela fera le bonheur des marchands d'armes. (...)

L'Union européenne, un instrument de paix ?

Mais des troupes de pays européens sont présentes dans bien des guerres aux quatre coins du monde, de l'Irak à l'Afghanistan, sans parler des bases militaires françaises ou britanniques dispersées dans le monde.

Que demain, en Côte-d'Ivoire, par exemple, l'armée française soit relayée par une armée européenne ou, plus probablement, que l'armée française soit rebaptisée « armée européenne », cela ne changera rien à son rôle là-bas : à savoir, défendre les intérêts des grands groupes français dans ce pays.

Leur association dans le cadre de l'Union européenne ne change rien au caractère impérialiste des puissances qui dominent l'Europe. Pour ce qui concerne notre propre impérialisme, il continue à dominer dans son ancien empire colonial d'Afrique, à soutenir des dictatures infâmes, à les armer contre leurs propres peuples. Tout cela uniquement pour que les quelques groupes capitalistes, les Bouygues, Bolloré ou Total, et quelques centaines de margoulins de moindre envergure, continuent à faire des affaires juteuses dans des pays où la population crève de misère ! Il n'est pas étonnant que, chaque fois que la colère éclate contre une dictature, au Togo en dernier lieu, cela prend nécessairement un caractère

hostile à la France. Qui sème le vent finit par récolter la tempête ! Alors, je ne peux que redire : nous n'avons aucune solidarité avec ceux qui exploitent l'Afrique, et les troupes françaises doivent être retirées de toutes les bases militaires sur ce continent.

Alors, avec une éventuelle armée européenne, l'Union européenne n'aura fait que permettre aux puissances impérialistes européennes d'entraîner plus facilement les petits pays de l'Europe dans leurs guerres de domination.

Mais ce référendum pour la Constitution n'est qu'un épiphénomène

Même pour les dirigeants politiques qui l'ont lancé, l'enjeu est limité. Chirac a clairement affirmé que, même si le « non » l'emporte, il n'est pas question qu'il démissionne. Le rejet de la Constitution ne l'obligera même pas à changer de politique, pas plus que ne l'y a obligé la déroute de la droite aux élections régionales et européennes de 2004.

À bien plus forte raison, l'offensive menée par le grand patronat, avec le soutien du gouvernement, contre le monde du travail se poursuivra jusqu'à ce que, par leurs luttes, les travailleurs y mettent un coup d'arrêt. (...)

Tout en contribuant, à la mesure de nos possibilités, à préparer les esprits aux futurs combats des travailleurs pour défendre leurs conditions

d'existence, nous continuerons à défendre nos idées communistes.

Le Parti dit Communiste a abandonné depuis très longtemps la défense de ces idées pour s'intégrer dans la société capitaliste, dans son jeu politique, pour s'intégrer dans les rangs des serviteurs de la bourgeoisie, y compris au niveau le plus élevé, au gouvernement. À infiniment plus forte raison, le Parti dit Socialiste n'a plus rien à voir avec les idées qui ont présidé à sa création, pour devenir un des grands partis de la bourgeoisie. Mais ce n'est pas parce que les dirigeants et les appareils de ces partis ont rompu depuis longtemps avec elles que ces idées ne sont pas justes.

(...) Voilà pourquoi, tout en nous opposant clairement au gouvernement Chirac-Raffarin, un des plus réactionnaires que le pays ait connus depuis longtemps, nous ne nous faisons pas d'illusions sur la gauche officielle qui, si elle revient au pouvoir, mènera la politique que le grand patronat exigera qu'elle mène. Elle dit ne plus refaire la gauche plurielle, mais être « les gauches unies » : mais ce sont des mots, encore des mots !

Voilà pourquoi nous ne participerons pas à des manœuvres politiques petites ou grandes qui contribueraient à tromper les travailleurs en les attachant au char des gens qui veulent les tromper. (...)

Si nous cherchons à gagner du crédit parmi ceux que nous considérons comme notre classe sociale, parmi les travailleurs, nous voulons les convaincre sur la base des idées communistes. »

• **Lundi de Pentecôte travaillé**

C'est raté

Mardi soir 17 mai, Raffarin est apparu sur les petits écrans, pour nous expliquer une fois de plus qu'un non au référendum serait une catastrophe, dans le style : c'est au pays que je pense, je ne me préoccupe pas de mon avenir personnel. C'est tout juste s'il n'a pas ajouté : j'ai fait don de ma vésicule biliaire à la France.

Raffarin est sans doute un adepte de la méthode Coué, car il continue d'affirmer, face aux chiffres, y compris les plus officiels, qui montrent obstinément le contraire, que, croix de bois, croix de fer, le chômage va diminuer en 2005.

C'est avec le même air patelin et madré (mais tellement surjoué, comme disent les acteurs, que tant d'hypocrisie devenait de la sincérité) qu'il venait, au lendemain du lundi de Pentecôte, se féliciter de la prétendue réussite de son initiative, en ajoutant qu'il faudrait faire un bilan plus tard, mais qu'il ne fallait surtout pas de polémique à ce sujet. On comprend ce souhait, car le moins que l'on puisse dire c'est que tout ne s'est pas passé aussi bien pour le gouvernement que Raffarin le laissait entendre.

Anticipant sur l'attitude des salariés, nombre de patrons avaient décidé soit de fermer leur entreprise, soit d'accorder largement des jours de RTT. À la SNCF, la direction avait pris les devants en déclarant que la journée resterait fériée et que les 100 000 cheminots devraient récupérer 1 minute 52 par jour, ce qui apparaissait pour ce que c'était : un recul devant la menace d'une grève dans tout le réseau. Dans de nombreuses villes, les services de transport en commun ont en effet été touchés par des grèves de protestation. Et de nombreux travailleurs, du secteur public comme du sec-

teur privé, qui n'entendaient pas se laisser voler ainsi une journée de travail, ont fait grève ce jour-là.

Que n'a-t-on pas entendu sur le « *devoir de solidarité* » et sur la nécessité de « *financer la solidarité* » ! Tous les ministres se sont confondus en leçons de morale à l'adresse des salariés, et d'eux seuls d'ailleurs. Mais il ne faudrait quand même pas inverser les rôles ! Car en fait d'incompétence, d'absence de générosité et de sens de la solidarité, le gouvernement et ses ministres sont aux premières loges. Depuis la canicule de l'été 2003, qu'est-ce qui a été fait pour qu'un tel drame ne puisse pas se renouveler ? Quasiment rien. Si la solidarité avait un sens pour ces gouvernants, elle ne consisterait pas à tenter de faire travailler gratuitement les salariés, sous prétexte d'alimenter une caisse dont chacun sait pertinemment qu'une bonne partie des fonds ne parviendra jamais aux personnes âgées. Elle consisterait à prendre sur les profits des entreprises, qui ont encore crevé les plafonds cette année, et à mettre immédiatement en œuvre les mesures nécessaires.

Ce lundi de Pentecôte, les travailleurs ont été très loin d'obtempérer aux ordres de Raffarin. Cela signifie un échec pour le gouvernement et l'incitera peut-être à tenter autre chose pour financer ce qu'il ose appeler la « *solidarité* » envers les personnes âgées.

L.P.

• **RATP (région parisienne)**

Idrac ne manque pas d'argent pour casser les grèves

À la RATP, les travailleurs des bus comme du métro s'interrogeaient depuis plusieurs semaines sur ce qu'ils feraient le lundi de Pentecôte, 16 mai : faire grève, poser une journée de RTT ou à récupérer, ou encore venir travailler ? Les discussions allaient bon train, d'autant plus qu'Anne-Marie Idrac, présidente de la RATP, avait annoncé depuis plusieurs mois que ce 16 mai devrait être travaillé mais ne serait pas payé, conformément aux directives gouvernementales.

Quelques jours seulement avant le lundi de Pentecôte, les directions syndicales se sont décidées à déposer un préavis de grève pour cette journée, au soulagement de bon nombre de tra-

vailleurs. Mais l'appel arrivait quand même bien tard, sans qu'il y ait eu aucune mobilisation ni préparation, et la direction a immédiatement répliqué : une prime exceptionnelle de 102 euros serait accordée à tout le personnel roulant, conducteurs de métro ou de bus, qui travaillerait normalement ce 16 mai.

Cela n'a pas suffi à convaincre tous les conducteurs de venir travailler mais, en revanche, cela a convaincu l'ensemble du personnel de la RATP que la direction avait de l'argent et qu'on pourrait le lui faire sortir des tiroirs pour augmenter nos salaires, si on se mettait en lutte tous ensemble.

Correspondant LO



Lille : les bus sont restés au dépôt.

Un lundi pas comme les autres

• **À Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)**

La grève a été bien suivie dans les services publics, avec 60 % de grévistes dans les écoles primaires : 102 écoles ont dû fermer complètement, sur 541 que compte l'ensemble du département du Puy-de-Dôme. Dans le second degré, la grève a été un peu moins bien suivie, avec quand même de forts pourcentages de grévistes : 49 % chez le personnel non enseignant et 34 % chez les enseignants. Les cantines scolaires ont été fermées dans beaucoup d'endroits, et le sont resté le lendemain. À EDF, à la préfecture, aux douanes, à l'Anpe, à Météo France, à La Poste, il manquait près de la moitié du personnel, en grève ce jour-là. Aucun bus n'a circulé.

Quant à la manifestation, elle a connu un réel succès, avec près de 3 000 personnes répondant à l'appel de tous les syndicats. Dans le défilé, l'ambiance était chaude et « *la journée de corvée* » était abondamment fustigée tandis que le slogan « *La solidarité, oui, mais pas comme ça* » était repris. Les revendications pour l'augmentation des salaires ainsi que des appels à voter « non » au référendum du 29 mai étaient également lancés.

• **À Rouen (Seine-Maritime)**

Au CHU de Rouen, le lundi de Pentecôte travaillé n'est pas passé ! Il y avait près de 1 400 grévistes, ce qui est beaucoup plus que lors d'une journée d'action habituelle. Depuis le 2 mai, tous les syndicats de l'hôpital avaient appelé à faire du lundi de Pentecôte une journée de grève. Dans les services, le personnel s'était organisé pour faire grève, reportant par exemple les rendez-vous

qui pouvaient l'être. Si dans certains secteurs l'encadrement a accepté la fermeture des consultations et du secrétariat et la mobilisation des effectifs du dimanche en hospitalisation, dans d'autres secteurs les cadres ou les chefs de service ont refusé et se sont heurtés au personnel, qui n'a pas cédé. Des agents en RTT ou en repos se sont mis en grève. Des hospitalières, très en colère contre ce jour de Pentecôte travaillé, n'ont pas envoyé leurs enfants à l'école. Bref, dans l'hôpital, bon nombre de services ont fonctionné ce jour-là comme un jour férié.

La manifestation en ville a rassemblé près de 3 000 personnes. Les travailleurs de la fonction publique constituaient le gros des troupes, mais il y avait aussi de fortes délégations de travailleurs du secteur privé, des lycéens venus rappeler leur hostilité à la loi Fillon. À Dieppe (500), à Évreux (1 000), etc., tous manifestaient contre la suppression du lundi de Pentecôte.

• **Dans l'Est**

Dans plusieurs villes (Besançon, Strasbourg, Colmar, Metz, etc.), les manifestants ont été nombreux à scander des slogans refusant la suppression du jour férié. Des grèves ont également ponctué ce lundi de Pentecôte et marqué l'ambiance de la journée : absence totale de bus et de trams à Strasbourg, à l'appel de tous les syndicats ; cantines municipales non assurées ; ramassages d'ordures ménagères annulés. Des appels à la grève ont été lancés par les organisations syndicales dans des entreprises privées comme General Motors à Strasbourg, Duravit à Bischwiller, ou encore dans la région de Thionville, de Florange, de Longwy, et ont été suivis. À l'usine Peugeot-Citroën de Mulhouse, l'équipe de nuit n'a pas

travaillé. Les conducteurs de transports collectifs de Metz, Forbach, Saint-Avold, etc., n'ont pas roulé. À Hambach, il y avait 50 % de grévistes dans l'entreprise Smart. Au mieux, dans bien des villes de la région, la situation était celle d'un jour férié... comme un lundi de Pentecôte, en somme !

• **À Caen (Calvados)**

En centre-ville, le matin, une manifestation a rassemblé 5 000 personnes, avec du personnel de l'Éducation nationale mais aussi de forts contingents de travailleurs d'entreprises privées comme Valéo, Tokheim, etc. Dans un grand hôtel, le personnel, excédé de perdre de l'argent, a débrayé.

• **En Charente**

Les rassemblements ont été nombreux avec 800 personnes à Angoulême, 500 dans la petite ville de Cognac. Des piquets de grève ont été organisés, devant de nombreuses entreprises du cognac. À Angoulême, des piquets de grève et des barbecues étaient organisés, par exemple devant les Ciments Lafarge, où une dizaine de cadres (sur 130 salariés) se battaient les flancs. La protestation a été très suivie dans les transports urbains, parmi le personnel non enseignant de l'Éducation nationale. La plus grosse des manifestations de ce lundi 16 a eu lieu à Chabanais, une petite ville du Nord-Charente, où un millier de personnes ont coupé la route très fréquentée entre Angoulême et Limoges, pour protester contre la fermeture annoncée d'une fabrique d'emballages en carton qui emploie une centaine de travailleurs. Ses propriétaires veulent transférer la production dans une autre usine du département voisin de la Haute-Vienne.

Un lundi pas comme les autres

• Dans le Maine-et-Loire

Le lundi de Pentecôte, les mouvements de grève ont été bien suivis dans de nombreuses entreprises du privé où les syndicats sont présents, mais aussi dans d'autres où il n'y a plus de militants. Pour certains salariés, il s'agissait même de la première grève dans leur entreprise, alors qu'ils y travaillent depuis des années. Ainsi chez Deville, entreprise de la métallurgie de 500 personnes à Baugé (une petite ville du nord du département), ce sont environ trois cents personnes qui ont fait grève ce lundi 16 mai. Plus de 150 d'entre eux ont manifesté dans les rues de Baugé, où pareil événement ne s'était jamais produit...

Sans que cela soit vraiment comparable, à Angers aussi, dans la manifestation qui a regroupé 800 personnes, de nombreux travailleurs qui n'ont pas l'habitude de participer habituellement aux rassemblements étaient présents. Nombreux sont ceux qui sont restés au pique-nique organisé par les syndicats dans le centre-ville.

À noter aussi l'absence totale de transports en commun, la grève étant totale dans l'entreprise qui les gère. La grève était très suivie chez les agents de service des écoles (cantines, garderies, Atsem) où un tiers des enseignants ont fait grève. Les autres n'ont accueilli qu'une minorité d'élèves (de l'ordre de 20 %).

• Dans les Côtes-d'Armor

Le lundi 16 mai il y avait 2 000 manifestants à Saint-Brieuc, 300 à Lamballe et 200 à Lannion. De très nombreuses écoles primaires étaient totalement fermées, il y avait très peu d'élèves dans les lycées et les col-



lèges. D'après l'Inspection académique, on comptait 38 % de grévistes chez les instituteurs et 30 % chez les professeurs du secondaire.

On notait de fortes perturbations dans les transports urbains à Saint-Brieuc, chez les territoriaux. La CPAM était ouverte, mais avec très peu de visiteurs. Aux Impôts, 42 % du personnel était en grève et 32 % à La Poste...

• À Peugeot Poissy (Yvelines)

Contrairement à Citroën Aulnay, autre usine du groupe PSA située en région parisienne, qui était fermée le lundi de Pentecôte, à Poissy où travaillent 9 000 personnes, intérimaires compris, la direction a décrété le jour férié travaillé obligatoirement.

Le mécontentement s'était exprimé les semaines précédentes, lors d'assemblées organisées sur les temps de pause dans plusieurs secteurs de l'usine. C'est pourquoi la CGT avait distribué un tract et appelé les ouvriers à faire grève ce lundi de Pente-

côte.

Lundi matin en début de poste, quelques rassemblements ont été organisés. Mais c'est en équipe d'après-midi que le mécontentement s'est surtout exprimé. Aux Presses, où travaillent une centaine d'ouvriers par équipe, le travail était quasiment arrêté. Et à une cinquantaine, rejoints par plusieurs dizaines de travailleurs du Montage, les grévistes ont organisé un défilé dans les ateliers qui a duré plus de quatre heures et qui a regroupé au total plus de 200 personnes. Le défilé était dynamique. Les slogans repris étaient : « La force des travailleurs, c'est la grève », « Non au travail gratuit », ou encore « C'est sur les profits qu'il faut prendre l'argent ».

Puis les manifestants se sont regroupés dans le hall central de la direction et à une centaine ont décidé de monter dans le bureau du directeur du personnel, qui s'y est enfermé.

Les seuls bénéficiaires de cette journée de travail obligatoire sont les patrons. Mais à Poissy, ce jour « férié » n'aura pas été vraiment un jour de fête pour la direction.

Correspondant LO

• Carrefour-Le Merlan Marseille

Les travailleurs défendent leur délégué

Le patron de Carrefour, cette entreprise dont le précédent PDG est parti avec un pactole de plus de 38 millions d'euros, poursuit sa procédure de licenciement contre un délégué du personnel de Carrefour-Le Merlan à Marseille, Mohamed Bedhouche, aidé en cela par l'institution judiciaire.

Lundi 9 mai, celui-ci était convoqué à un entretien préalable de licenciement. Il s'y rendait, accompagné d'une centaine de personnes qui firent retentir le magasin des cris de « réintégrez Momo », pendant plus d'une heure.

Si Mohamed Bedhouche est menacé de licenciement, c'est qu'il a fait son travail de délégué. Il était intervenu pour défendre un jeune employé, menacé de licenciement pour avoir récupéré, sans le payer, un paquet de crevettes surgelées abîmées. Il avait été accusé d'avoir fait pression sur le vigile à qui la direction avait demandé d'accuser le jeune, pour le faire revenir sur sa dénonciation : Mohamed Bedhouche lui avait dit de « dire la vérité ».

Pour cela, Mohamed Bedhouche et le père du jeune homme avaient été condamnés à six mois de prison dont quinze jours ferme pour Mohamed Bedhouche et un mois ferme pour le père. Immédiatement enfermé, Mohamed Bedhouche devait passer douze jours à la prison des Baumettes en octobre dernier. Le 25 avril la cour d'appel jugeait sur le fond. Elle confirmait sa condamna-

tion de principe pour tentative de pression sur le témoin, mais jugeait que la peine de prison était injustifiée et donc annulée (après qu'elle a été effectuée !). Enfin, considérant que « Carrefour n'a subi aucun préjudice », elle déboutait les magasins Carrefour de toute demande de dommages et intérêts.

Mis à pied de Carrefour depuis six mois, Mohamed Bedhouche recevait le 30 avril sa lettre de convocation à l'entretien préalable de licenciement.

Interdit de présence par la direction de Carrefour, Mohamed Bedhouche continuait de venir dans la galerie marchande attenante au magasin. Lors de la grève nationale du 25 mars dernier pour les salaires dans tous les magasins Carrefour, il diffusait des tracts dénonçant la direction qui supprimait une prime d'intéressement et proposait une augmentation dérisoire alors qu'elle augmentait les dividendes des actionnaires de 27 % et remerciait son PDG en lui versant plus de 38 millions d'euros !

On comprend que, pour poursuivre sans encombre cette exploitation rapace des travailleurs, la direction souhaite se débarrasser d'un militant syndical actif et apprécié. Mais c'est aussi pour cela que les salariés, eux, n'ont sans doute pas dit leur dernier mot quant à la défense de leur délégué.

Correspondant local

• Nos lecteurs écrivent

Insertion réussie... dans la précarité !



Mon histoire commence le 13 février 2003, après une embauche dans une société de transport d'enfants handicapés, quatre mois comme intérimaire, puis deux mois au chômage, mais avec une promesse d'embauche en CDI le premier septembre 2003 à temps partiel (76 heures par mois). J'ai perdu le peu de RMI qui me restait, car je n'avais pas trois mois de chômage entre la fin de mon contrat intérimaire et l'embauche en CDI.

C'est ainsi que j'ai été embauché pour le transport d'enfants handicapés, mais pas par la société qui devait le faire, mais par une compagnie d'ambulances qui versait les salaires... Bref !

En mai 2004, avec l'appui d'AC-Nantes, FR3 m'a contacté pour une émission sur les emplois précaires. J'ai accepté et ils m'ont filmé sur ma tournée, ils m'ont interviewé sur ma précarité quoti-

dienne. Sous prétexte que mon salaire de misère est de 120 euros au-dessus du RMI, je n'ai droit à aucune aide, excepté le fait que je reste dans le dispositif du « contrat local d'insertion » (CLI), qui dépend du Conseil général.

Le patron a été au courant de l'intervention de FR3 et m'a dit que, dans une autre société, j'aurais été licencié. J'en ai profité pour lui demander au moins 120 heures par mois

pour la prochaine rentrée scolaire (2004-2005), afin que je puisse vivoter de mon travail (et de mon salaire).

Il a été très compréhensif... et m'a donné trois heures de plus par mois, soit 79 heures par mois. (Je fais environ 105 heures effectives, mais mes heures supplémentaires ne seront payées que fin août, je peux casser ma pipe avant). Si ce n'est pas prendre les précaires pour des cons !

De plus mon contrat est un contrat aidé par l'ANPE. Pour mon embauche, il a touché 3 660 euros, soit à peu près l'équivalent de mon salaire annuel. J'ai rencontré le président de la CLI, pour lui rendre compte de l'aberration de mon insertion (par le travail), étant donné que c'est le Conseil général le donneur d'ordres de cette société de transport.

Actuellement, je suis toujours dans cette société, car j'aime mon travail. Mais je me pose souvent la question : la précarité pour 520 euros net par mois, ou la démission ?

Philou (Nantes)

• Peugeot-Citroën Rennes

Augmentation de la production sur le dos des travailleurs

Entre 2003 et aujourd'hui, la production de l'usine de Rennes est passée de 700 voitures par jour à environ 1 500 (Citroën C5 et Peugeot 407). Cette augmentation de la production n'a pas pu se faire sans un accroissement des effectifs, mais dans une bien moins grande mesure. Au 31 décembre 2003, l'effectif était de 9 013 travailleurs, dont 475 précaires (CDD et intérimaires). Aujourd'hui, il est de 12 155 travailleurs, dont 3 074 précaires. L'effectif total a donc augmenté de 35 %, soit trois fois moins que l'augmentation de la production (115 %) ! Un bon millier de travailleurs a été embauché en CDI depuis début 2003, mais 600 autres sont partis en retraite anticipée Casa dans le même temps. L'effectif stable a donc très peu augmenté (un peu plus de 6 %).

C'est ailleurs qu'il faut chercher les causes de l'augmentation de la production.

PSA a profité du passage aux 35 heures pour retirer les pauses du temps de travail effectif et supprimer le temps de repas de 40 minutes pour les travailleurs en équipes. Ceci permet de ne plus arrêter la production et de faire une équipe de nuit d'une durée équivalente aux équipes de jour. Cette nouvelle organisation permet au patron de faire produire des voitures 21 heures par jour.

Pour la production de la 407, les patrons ont ajouté à l'équipe de nuit une équipe dite de VSD (vendredi-samedi-dimanche). Une grosse partie de l'usine tourne donc maintenant quasiment 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

PSA utilise aussi la flexibilité permise par l'annualisation du temps de travail pour gérer sa production au moindre coût.

Les ruptures d'approvisionnement prévisibles entraînent l'annulation de journées de travail, qui sont récupérées. De la même façon, s'il y a mévente de voitures, la production est arrêtée pour éviter de faire du stock. En période de forte demande, les samedis travaillés se multiplient et ne sont pas payés, car ils compensent les journées non travaillées.

Contrairement à une idée reçue, qui fait croire que les robots ont envahi les lignes de montage, l'automatisation a diminué depuis quinze ans. En 1989, des dizaines de robots assuraient le montage de la plupart des pièces lourdes et volumineuses de la XM. Aujourd'hui, pour la 407, il n'y a plus que la pose de la lunette arrière, du pare-brise et d'un joint qui est faite par des robots. Ce sont maintenant des ouvriers qui montent les roues, les sièges, les tableaux de bord



AFP

ou encore les portes avec l'aide d'appareils de levage appelés « manipulateurs ». Ce choix est guidé par une baisse du coût du travail humain, alors que les techniques de robotisation de montage sont relativement pointues et difficilement adaptables à de nouvelles productions.

C'est donc sur le dos des ouvriers, et pas grâce aux machines, que se fait l'augmentation de la productivité. Par exemple, les lignes « basculées » ont été supprimées récemment. Ces lignes basculaient les voitures sur le côté et permettaient de réaliser le travail sous caisse sans trop lever les bras. Aujourd'hui, les voitures passent au-dessus des ouvriers, qui doivent donc avoir les bras en l'air et la tête en arrière pour réaliser le travail sous caisse. Ces postures sont très fatigantes, mais cela permet au patron de réaliser une importante économie : auparavant les moteurs des voitures,

qui sont livrés pleins d'huile (car testés dans les usines qui les fabriquent) devaient être vidangés avant de passer sur la « basculée », maintenant cette opération coûteuse est évitée.

Sur toutes les chaînes, les déplacements des ouvriers ont été limités au maximum. Des supports mobiles garnis de pièces et d'outils les suivent le long des chaînes au plus près des véhicules. Des plates-formes mobiles qui avancent avec les voitures limitent aussi les déplacements des ouvriers. Ceux-ci ont ainsi beaucoup moins de déplacement à effectuer, le piétinement diminue. C'est avec ces aménagements que la direction prétend améliorer l'ergonomie des postes de travail mais, en contre-partie, les ouvriers doivent exécuter plus d'opérations qu'auparavant dans le même temps. Au final, les articulations ne se reposent jamais, elles sont constamment sollicitées. Les TMS (troubles

musculo-squelettiques) touchent de plus en plus d'ouvriers et de plus en plus tôt.

Les accidents du travail sont aussi plus nombreux, même si le taux officiel des accidents déclarés est bas. Les pressions pour ne pas les déclarer existent toujours. Un simple passage à l'infirmerie, ce qui est souvent le cas pour les accidents les moins graves, n'est pas déclaré en accident du travail. En 2004, il y a eu 3 268 passages à l'infirmerie pour des accidents et 308 accidents déclarés à la Sécurité sociale, contre respectivement 1 931 et 237 en 2003.

Ces dégradations des conditions de travail sont très mal supportées par les ouvriers... La grogne actuelle finira peut-être un jour par se transformer en une véritable colère, nécessaire pour faire reculer les prétentions de PSA.

Correspondant LO

• Hôpital psychiatrique Sainte-Anne (Paris)

Fermeture de la Chirurgie

Les malades mentaux peuvent avoir besoin, comme n'importe qui, d'une intervention chirurgicale. Le service de chirurgie générale de l'hôpital Sainte-Anne, à Paris, avait l'originalité d'être adapté et réservé aux malades mentaux, ce qui facilitait leur prise en charge. Le personnel, formé à la psychiatrie, savait comment aider les malades à accepter les soins, à force de patience et d'expérience. Malheureusement, ce service vient d'être supprimé.

Au milieu des années 1980, l'encadrement commença à

parler de fermeture de ce service spécialisé, sous prétexte que partout ailleurs les malades mentaux étaient opérés dans les hôpitaux généraux, ce qui allait dans le sens de leur « insertion sociale ». En fait, c'était surtout pour des raisons d'économies : « *Cela coûte trop cher. La double pathologie psychiatrique et chirurgicale réclame trop de personnel* », entendait-on.

Obstinément, l'équipe de ce service, toutes catégories confondues (infirmières, aides-soignants, agents, etc.), a défendu le maintien de son

activité. Il y a eu de multiples démarches auprès du directeur de la DASS et du ministère de la Santé. Face à une mobilisation tenace, la direction de l'hôpital a reculé la fermeture pendant des années. Néanmoins, elle a diminué petit à petit le nombre de lits qui, d'une quarantaine, sont tombés à quatorze, tout en prenant volontairement de moins en moins de malades. Alors la direction de l'hôpital s'est mise à ne plus remplacer les départs en retraite, réduisant peu à peu personnel et chirurgiens, jusqu'à la fermeture totale de

mars 2005, avec redéploiement du personnel restant vers d'autres services.

Les conséquences négatives de cette fermeture se font sentir dans tout l'hôpital. Par exemple, alors que les services psychiatriques manquent de personnel, il faut qu'une infirmière parte accompagner un malade à Cochin, l'hôpital général le plus proche, et reste à ses côtés, souvent une demi-journée. Au retour d'une opération chirurgicale, les soins de suite posent souvent problème. Pour l'instant, le seul palliatif trouvé par la direction est la

mise en place de consultations par un généraliste dans l'hôpital.

Pour tous les anciens de l'équipe de la « chir », c'est la tristesse et l'amertume de voir disparaître un service qui apportait un plus aux malades mentaux. Mais donner du fil à retordre à la direction de l'hôpital, pour défendre leurs conditions de travail et refuser une politique de restrictions budgétaires, les a soudés entre eux, et cela reste un atout pour l'avenir.

Correspondant LO

• RATP
Dépôt de bus
des Lilas (93)

Coup de colère

Sur la ligne de bus 129 du dépôt des Lilas, au terminus de Mairie de Montreuil, nous subissons de gros travaux depuis bientôt trois semaines. Ce n'est que le début, puisqu'ils doivent durer trois ans et demi ! Le sens de circulation a été modifié dans le secteur, ce qui entraîne des retenues de circulation avec retards des bus et énervement des usagers. Des toilettes provisoires ont été installées pour les agents, mais elles ne sont pas utilisables car la RATP a traîné à demander les autorisations nécessaires pour le raccordement.

Jeudi 12 mai au matin, le ras-le-bol a éclaté et une trentaine de travailleurs ont été interpeller la direction. Certains étaient en repos, d'autres en coupure, d'autres encore carrément en grève. Les machinistes demandaient entre autres un déplacement de l'arrêt du 129. Tout en proposant seulement de rencontrer une délégation plus tard dans la journée, la direction annonçait que les quatre machinistes qui s'étaient mis en grève seraient pointés en absence irrégulière, donc avec sanction à la clé. En réponse, nous avons décidé d'aller faire débrayer les autres lignes du terminus.

Le 13 mai au matin, un piquet de grève s'est tenu, qui a facilement convaincu 90 % des machinistes du dépôt de débrayer. L'après-midi, après que la direction s'est engagée à traiter rapidement le problème de la ligne 129 avec les services de la voirie de la ville de Montreuil, une assemblée générale décidait d'arrêter le mouvement le lendemain matin. Les menaces de sanction contre les grévistes n'étaient pas levées, mais elles n'avaient pas suffi à nous intimider et nous avons enfin obtenu que la direction RATP traite avec la municipalité.

Correspondant LO

• Entreprises de sûreté des aéroports

Une première grève tous ensemble

Jeudi 12 et vendredi 13 mai, la CGT, rejointe par la plupart des autres syndicats, appelait les agents de sûreté des aéroports à faire grève pour leurs salaires.

À l'échelle de tout le pays, on dénombre 8 000 salariés d'entreprises sous-traitantes des compagnies aériennes et des aéroports qui traitent des diverses opérations dites de sûreté : contrôle des bagages et des passagers avant l'envol. Ces opérations, auparavant assurées par des organismes publics, concessionnaires ou gestionnaires des aéroports (tel ADP, Aéroports de Paris), ont été petit à petit concédées à des entreprises privées comme Asa, la Brinks, ICTS, Securitas ou Alyzia, pour ne citer que les principales de celles qui emploient environ 3 500 salariés sur la plate-forme aéroportuaire de Roissy-Charles-de-Gaulle.

Dans ce secteur atomisé entre de multiples entreprises, dont les salariés sont disséminés sur des lieux de travail différents, les patrons s'en donnent à cœur joie. C'est le règne

des salaires à 1 100 euros net pour des horaires à rallonge avec, en prime, la pression constante des donneurs d'ordres (compagnies, aéroports) et des organismes publics de contrôle du transport aérien et des frontières. Ceux-ci veulent que les opérations de vérification des passagers et des bagages soient menées le plus méticuleusement mais aussi le plus rapidement possible.

C'est également un domaine où les entreprises se livrent une concurrence au couteau pour arracher des contrats de sous-traitance à ADP ou aux compagnies, en en faisant supporter les conséquences aux salariés : chaque renouvellement de contrat se traduit, en cas de changement ou de rachat de société, par le réemploi d'une fraction seulement du personnel.

Face à une telle situation, un mouvement de grève avait déjà diversement touché certaines entreprises du secteur en 2002. Mais, à la veille de ce week-end de Pentecôte, pour la première fois, c'est toute la profession qui était appelée à se

mobiliser dans la grève pour des salaires décents (en revenant, par exemple, à 200 euros d'augmentation chez Securitas à Roissy), un 13^e mois et la reprise à 100 % du personnel en cas de changement de concessionnaire.

On connaît les entraves au droit de grève qui existent dans ce secteur, avec l'obligation de déposer un préavis de cinq jours, dont bien des patrons cherchent systématiquement à contester la validité, ce qui fait que, cette fois, des préavis ont été déposés en présence d'un huissier. Ce mouvement a néanmoins été un succès. À Roissy, jeudi 12 mai, selon le préfet de région aérienne, 1 500 travailleurs auraient fait grève. Plus d'un demi-millier ont parcouru en manifestant les divers terminaux ainsi que les zones centrales de l'aéroport, là où se trouvent le siège d'Air France et les bureaux des principales entreprises de sûreté.

À cette occasion, beaucoup de salariés, dont c'était la première grève, étaient heureux de montrer qu'ils en ont assez de leur situation, et peut-être plus

encore de pouvoir le faire, non pas chacun de son côté, mais « *Tous ensemble !* », un des slogans les plus repris, et avec le plus d'enthousiasme, par les manifestants.

Certes, si la CGT avait maintenu son appel à la grève illimitée pour le vendredi 13 mai, les autres syndicats se sont précipités sur la promesse du préfet d'organiser une table ronde des « partenaires sociaux » pour lever leur appel à la grève. Mais ce n'est que partie remise, vu les conditions de travail et de salaire de plus en plus indécentes que le patronat voudrait imposer. Des grévistes ont d'ailleurs relevé que ce patronat, s'il impose aux salariés des conditions de sélection draconiennes (tel le double agrément par le préfet et par le procureur), en les justifiant par les exigences du métier et de la police, s'assoit sur ses propres critères quand il essaye de remplacer des grévistes par des cadres ou du personnel venu de l'étranger, qui n'ont ni la formation requise, ni les agréments censés garantir la sûreté des vols qu'ils desservent.

• STMicroelectronics

Patrons licencieurs, gouvernements complices

La société STMicroelectronics, fabricant de semi-conducteurs et de composants électroniques, vient d'annoncer un plan de réduction des effectifs : 3 000 emplois vont être supprimés d'ici fin 2006, parmi les 50 000 que cette société emploie dans le monde entier.

Carlo Bozotti, le nouveau PDG de cette société franco-italienne, a indiqué que la moitié de ces emplois devait disparaître, tandis que l'autre moitié doit être « transférée » en Chine. Devant une assemblée d'investisseurs à New York, il a froidement justifié ce plan qui « *doit nous permettre de développer plus de flexibilité, et de réduire les coûts du travail, mais également de réduire notre exposition au taux de change* ».

D'après les syndicats français, 900 emplois seraient visés

en France, avec notamment l'arrêt programmé d'une chaîne de production de composants à l'usine de Rousset dans les Bouches-du-Rhône. Et cette nouvelle restructuration s'ajoute à la précédente, qui avait entraîné la fermeture de l'usine de Rennes.

Pourtant, STMicroelectronics, issu d'une fusion entre une branche de Thomson et la société italienne SGS, a largement profité des subventions publiques. La création de son centre de recherche à Crolles, en Isère, en avril 2002, avait été qualifiée de « *plus important investissement industriel de l'Hexagone depuis dix ans* », et STMicroelectronics était devenu, aux yeux du gouvernement et de la presse patronale, un exemple d'industrie « high-tech » à la française, créatrice d'emplois et rivale possible des géants américains ou japonais. Les louanges ont depuis cessé,



mais les subventions publiques n'ont pas été rendues.

Les États français et italien sont d'ailleurs toujours des actionnaires importants de STMicroelectronics (16,3 % pour l'État français, par l'intermédiaire de France Télécom et

d'Areva).

La décision scandaleuse de 3 000 suppressions d'emplois se fait donc, qui plus est, avec l'aval de ces deux gouvernements.

Bertrand GORDES

• Koweït

Le droit de vote à (une partie) des femmes

Dans cet émirat particulièrement rétrograde qu'est le Koweït, la loi électorale réservait jusqu'alors le droit de vote aux seuls hommes, et encore à condition qu'ils jouissent de la citoyenneté depuis au moins vingt ans, qu'ils soient majeurs et qu'ils n'appartiennent ni à la police ni à l'armée. Mais il n'était pas question de faire des femmes des citoyens à part entière, même si la Constitution garantit hypocritement, depuis des dizaines d'années, l'égalité entre femmes et hommes.

En 1999 déjà, un décret avait été soumis au Parlement pour octroyer le droit de vote et d'éligibilité aux femmes, mais les députés représentant des tribus inféodées à la famille régnante et les intégristes islamistes s'y étaient opposés. En juillet 2003, des femmes courageuses avaient protesté contre leur exclusion du droit de vote en organisant, à l'occasion des élections législatives, un vote symbolique. Et, finalement, elles viennent donc de gagner le droit de voter et de se présenter aux élections.

Mais c'en est trop pour les obscurantistes religieux et autres chefs tribaux. Ils s'indignent contre le bouleversement de « l'identité de la société », ils affirment que cette mesure est « contraire à l'islam » et surtout ils ont



Des femmes et des hommes du Koweït manifestent leur joie.

obtenu qu'un amendement stipule dans le texte de loi que les femmes doivent, dans l'exercice de leurs droits, se conformer aux « normes islamiques ». Heureux celui qui sait ce que cela veut dire, mais une chose est sûre, cela augure mal du nouveau droit démocratique que les femmes koweïtiennes viennent d'obtenir.

Reste que, avec ou sans droit de vote des femmes, ce serait une mystification que de parler de droits démocratiques reconnus à la population du Koweït. Cette monarchie dirigée par la famille régnante de l'émir El Sabah, aux frontières tracées selon les limites des champs de pétrole afin de lui réserver les revenus de l'or noir, restreint strictement la citoyenneté aux descendants des « vrais » Koweïtiens et la nie aux centaines de milliers de travail-

leurs immigrés présents dans l'émirat, qui en assurent la richesse et qui sont la majorité de la population. Ainsi, dans ce pays qui compte plus de deux millions d'habitants, seuls 150 000 hommes avaient jusqu'ici le droit de vote. Demain, si tout n'est pas remis en cause par les sinistres intégristes convaincus que les femmes ne sont pas des êtres humains à part entière, elles seront 200 000 à pouvoir aller voter. Mais, pour les travailleurs palestiniens, philippins ou indiens, hommes et femmes, qui représentent 60 % de la population, il n'est pas question de leur accorder d'autre droit que celui de travailler... et d'être expulsable du jour au lendemain.

Sophie GARGAN

• Basse-Terre (Antilles)

Les pratiques colonialistes sévissent toujours

Le Comité de soutien à M. Hilaire Lefort et à Fritz et Mathias Mathaisin a tenu une conférence de presse mercredi 18 mai à la Bourse du Travail, à Paris, pour dénoncer les violences commises contre eux par les gendarmes de Basse-Terre, aux Antilles.

À la suite d'un différend de voisinage, M. Lefort, un homme âgé de 83 ans, malade cardiaque, a été interpellé le 3 janvier dernier dans des conditions d'extrême violence par les gendarmes, chez lui, à Saint-Claude. Armes sur les tempes, mis au sol, menotté, traîné au premier étage de sa maison, les pieds saignants, il a ensuite été détenu toute une nuit, en slip, dans une latrine humide et nauséabonde. Ayant pris froid, et vu son état de santé, il a dû être hospitalisé pendant plusieurs jours. Cet ancien employé de la DDE (Direction départementale de l'Équipement), où il était un

dirigeant de la CGT, a porté plainte contre son voisin et contre les gendarmes pour les violences subies.

Fritz Mathaisin et son neveu Mathias, eux aussi employés à la DDE, ont subi des violences de la part de gendarmes, pour une simple observation de leur part consistant à dire à la maréchaussée qu'elle n'aurait pas dû arrêter un camion sur la piste cyclable.

Un Comité de soutien s'est constitué pour soutenir M. Lefort et surtout faire savoir et dénoncer les conditions inadmissibles dans lesquelles il avait été interpellé. Les Mathaisin l'ont rejoint. Tous les trois ont aussi le soutien de la fédération CGT de la DDE, de la confédération CGTG et de l'ensemble de leurs camarades de travail. D'autres amis, parents, représentants d'associations ou d'organisations, dont nos camarades de l'organisation trotskyste Combat Ouvrier, en

font partie.

Ce Comité fait signer des pétitions et recueille des fonds pour aider les victimes à payer les frais de justice. Il tient une réunion hebdomadaire, à laquelle chacun est convié, organise des meetings et des rassemblements, tient des conférences de presse. Des lettres de protestation ont été envoyées aux ministères de l'Intérieur et de la Défense, pour demander l'ouverture d'une enquête sur le comportement des gendarmes.

Le Comité pointe du doigt aussi le fond raciste sur lequel se déroule cette affaire, le voisin et les gendarmes étant blancs tandis que M. Lefort est un Noir, tout comme les Mathaisin, et il dénonce ces pratiques dignes d'une république bananière... dans un département de la prétendue « patrie des droits de l'Homme ».

Marianne LAMIRAL

• Bolivie

Ça ne gaze pas pour le président !

Pendant le week-end du 14 au 16 mai, la partie de bras de fer entre le président bolivien, Carlos Mesa, et l'opposition conduite notamment par Evo Morales, député et dirigeant du MAS, un parti s'appuyant notamment sur les paysans cueilleurs de coca, a repris, toujours sur la question du prix auquel sera vendu le gaz naturel du pays aux différentes multinationales impérialistes qui souhaitent profiter de cette importante réserve naturelle, la seconde du continent sud-américain.

Sont en jeu 72 contrats signés par des sociétés pétrolières comme la compagnie brésilienne Petrobras, mais aussi l'espagnole Repsol, la britannique BP et bien sûr la française Total.

Cette question a déjà coûté sa place au précédent président bolivien qui, en octobre 2003, après avoir fait tirer sur des manifestants opposés au braquage de cette ressource dans un pays où la majorité de la population manque de tout, avait dû démissionner et s'exiler à Miami.

Son successeur, l'actuel président, universitaire et journaliste, présenté comme « indépendant » parce qu'il n'adhère à aucun parti... si ce n'est celui des possédants puisqu'il était déjà le vice-président du régime précédent, s'est retrouvé avec ce même problème. Depuis, il a cherché à gagner du temps. En 2004, il a organisé un référendum, dont le résultat (augmenter la taxation des compagnies pétrolières) est utilisé aussi bien par le président que par ses opposants, car il reste à fixer le niveau de cette taxation. En mars dernier, pour se redonner un peu de crédit, Mesa avait fait mine de démissionner pour se faire finalement plébisciter par un Parlement majoritairement à sa botte.

Le président bolivien, comme tous les régimes du continent sud-américain, est soumis à des pressions contradictoires, d'un côté celles des grands groupes capitalistes qui, en Bolivie, souhaitent disposer du gaz au coût le plus bas ; de l'autre, il y a la capacité de mobilisation populaire de ses opposants, qui ne représentent que 33 élus sur les 130 députés du Parlement mais qui influencent différents réseaux, syndicaux (la Centrale Ouvrière Bolivienne) ou associatifs (notamment la Fédération des assemblées de quartier, influente parmi les 700 000 habitants d'El-Alto, dans la banlieue de La Paz, là où la répression avait été féroce en 2003).

Pour calmer ses opposants,

le président a accepté de rajouter un prélèvement fiscal de 32 % sur chacune des ventes de gaz. Et, bien sûr, les multinationales poussent des hauts cris car, avec les redevances de 18 %, la TVA et diverses autres taxes, cela représenterait une imposition globale de 65 %. En même temps, cela ne suffit pas au MAS, qui souhaiterait que le prélèvement de 32 % atteigne 50 % et dénonce une « trahison du peuple », ni aux Comités de quartier d'El-Alto, qui revendiquent, eux, la nationalisation du gaz... et la démission du président.

Sur cette question du gaz se greffent d'autres problèmes. Les régions les plus riches, par exemple là où se trouvent la plupart des puits exploités, rêvent d'autonomie sur le modèle espagnol. Ainsi, à Tarija, les notables locaux ont lancé dans ce sens, le 5 mai dernier, une grève avec occupation des locaux publics, en exigeant un référendum sur ce sujet pour cet été.

Pour reprendre la main, le président Mesa avait appelé ses différents opposants à participer à un « débat national » pour ce 16 mai. Il a essuyé divers refus et finalement renoncé à cette convocation, ouvrant par cette reculade la voie à une nouvelle mobilisation. Les mouvements indigènes et de paysans sans terre veulent bloquer la route Oruro-La Paz. La direction régionale de la COB et la Fédération des assemblées de quartier de la capitale ont annoncé qu'ils bloqueraient le siège du gouvernement et commencé à bloquer les voies d'accès à la capitale.

Mesa prétend que sa loi sur les hydrocarbures entend tout à la fois protéger les investissements des multinationales et élargir la part qui revient à la Bolivie et accessoirement à la population. Mais il est impossible de servir deux maîtres. A fortiori, quand la population entre en lutte.

Jacques FONTENOY

• Ouzbékistan

« Notre ami le despote »

La répression des émeutes ayant éclaté, jeudi 12 mai, à Andijan, quatrième ville d'Ouzbékistan, aurait fait des centaines de morts. Si incertitude il y a, elle porte sur le nombre exact des victimes, par sur le caractère massif et sanglant de l'intervention de l'armée. Depuis des années, même si certains font aujourd'hui semblant de le découvrir, on sait de quelles horreurs est capable le président Karimov, venu en personne sur place veiller au « rétablissement de l'ordre ».

Responsable régional du parti du temps de l'URSS, Karimov a, depuis la fin de l'URSS, fait de l'Ouzbékistan (une des cinq anciennes républiques asiatiques de l'URSS) le fief de son clan politico-familial. Second producteur mondial de coton, riche en or, en gaz et en pétrole, le pays est devenu la « chose » des proches du pouvoir et parents du président, qui ont accaparé les principales sources de revenus locales.

Pour couronner ce système, Karimov s'est octroyé une présidence qu'il prolonge depuis seize ans, de référendums en élections truqués, tel le scrutin présidentiel de 2000 où il n'a obtenu « que » 92 % des voix. Mais c'est surtout sur la police politique héritière du KGB que compte ce despote. C'est elle qui traque toute forme d'opposition, qui emprisonne, torture et assassine les opposants réels ou supposés.

Pour glorifier son régime, Karimov a dressé partout des statues à Tamerlan qui, au 14^e siècle, avait construit par la ter-

reur un immense empire, faisant de Samarcande (seconde ville de l'actuel Ouzbékistan et fief d'origine du clan Karimov) sa capitale. Pour tenter de faire pièce à l'influence russe dans la région et conforter son pouvoir autrement qu'avec des symboles historiques, Karimov avait favorisé l'islamisme, dans un premier temps. S'il croyait le contrôler en subventionnant la construction de mosquées, il dut vite déchanter.

Dans un pays mis à genoux par l'effondrement de l'URSS et le pillage de son économie par les clans de la bureaucratie dirigeante, l'islamisme a pu apparaître comme un recours à certains, démunis de tout. En tout cas, il a été favorisé par le pouvoir en place qui en fit, un temps, la seule forme d'expression tolérée. Au-delà des frontières, ce même courant islamiste se targuait de combattre l'Occident, alors que les grandes puissances impérialistes enseignaient les régimes, odieux pour leurs peuples, issus de la décomposition de l'URSS comme des modèles de « démocratie » et de « progrès » dans la région.

Il ne fallait pas grand-chose pour décrocher de tels labels : accueillir des grandes sociétés occidentales ou non (tel l'américain Newmont dans l'or, British and American Tobacco ou le sud-coréen Daewoo dans l'automobile), et surtout des bases militaires. Les attentats du 11 septembre 2001 fournirent à Karimov un prétexte rêvé pour contrebalancer la présence militaire russe sur son territoire en accueillant une base aérienne américaine tout en se faisant décerner un brevet de « combattant du terrorisme ».

C'était la bienveillance complice de l'Occident assurée. Quand la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et à plus forte raison les États-Unis ont-ils jamais dénoncé les méthodes abjectes du despote Karimov ?

En tout cas, pas le 1^{er} novembre dernier à Kokand, une ville proche des frontières



Réfugiés ouzbeks fuyant au Kirghizstan.

tadjike et khirgize, quand le régime a réprimé une dizaine de milliers de manifestants qui protestaient contre une colossale augmentation des taxes sur le commerce transfrontalier. Ce commerce est la seule façon de survivre, pour une grande partie de la population qui est plongée dans la misère. Et pas seulement à Kokand, qui employait 70 000 travailleurs d'industrie du temps de l'URSS et qui compte 60 000 chômeurs aujourd'hui, mais partout dans le pays, où le revenu mensuel moyen (pour autant que cette notion ait encore un sens) tourne autour de deux à trois dizaines de dollars.

Aujourd'hui, après le nouveau massacre d'Andijan, les dirigeants occidentaux se gar-

dent bien de condamner ouvertement Karimov. Celui-ci déclare que les émeutes d'Andijan ont été fomentées par les islamistes. C'est possible, car c'est pour délivrer des inculpés, présentés comme islamistes dont le procès était en cours, que les manifestants s'en sont pris au siège de l'administration régionale et ont pris d'assaut une prison de haute sécurité, en libérant 2 000 prisonniers d'un coup. Mais ce qui est certain c'est que, si tous les manifestants n'étaient pas (encore) intégristes certains réclamaient « du pain », « du travail », la « démission de Karimov », le massacre perpétré par le régime va être utilisé par les islamistes pour tenter de recruter de nouveaux émules (y compris pour

lancer ces désespérés dans des attentats-suicides, comme ceux qui ont fait des dizaines de morts l'an dernier en Ouzbékistan).

Quant à Karimov et à ses pareils dans la région, ils ne vont pas manquer d'utiliser ces événements sanglants pour se présenter, tant du côté de Moscou que de celui de l'Occident, comme des « remparts contre le terrorisme ». Après tout, cela marche : ainsi, même quand le Sénat américain, faisant la moue après la répression de la manifestation de Kokand, a décidé de suspendre son aide à Karimov, le Pentagone a répliqué en doublant le montant de son aide militaire au nom de la « lutte contre le terrorisme ».

Pierre LAFFITTE

Commentateurs-menteurs

Commentant les événements d'Ouzbékistan, certains « expliquent » dans les médias d'ici qu'il s'agirait du résultat d'une bombe à retardement laissée par l'URSS. Et d'invoquer le caractère artificiel des frontières qui, autour d'Andijan, ont fait de cette vallée de Fergana un inextricable enchevêtrement de peuples et une poudrière.

Ignorance de l'histoire, anticommunisme, un peu des deux ? On ne saurait dire ce qui ressort le plus de telles « explications ». C'est un fait que cette région d'Asie centrale est une mosaïque de peuples. Mais, précisément, l'URSS avait fourni un cadre bien plus large à leur existence que les seules régions où telle ethnie, telle population est numériquement majoritaire. La division en cinq républiques et diverses régions auto-

nomes de l'Asie centrale soviétique était une division administrative que matérialisait un trait sur une carte ; elle n'érigait nulle barrière entre les peuples, les familles, voire sur la route des semi-nomades comme il en reste dans la région.

Ces entraves rendant la vie impossible aux populations de l'ex-URSS, ce n'est pas l'URSS qui les a créées. Ce sont les dirigeants de la bureaucratie qui ont fait éclater l'URSS pour s'y tailler des fiefs indépendants.

Après la tuerie d'Andijan, on a vu des réfugiés fuir au Kirghizstan par une ville, désormais coupée en deux par la frontière, où il a fallu recréer un pont de fortune, celui de l'époque soviétique ayant été dynamité par les autorités actuelles. Et que dire des centaines de kilomètres de fron-

tière entre l'Ouzbékistan, le Kirghizstan et le Tadjikistan qui ont été semés de mines après 1991, des mines que l'on a commencé à enlever, et encore pas partout, seulement en 1999 !

N'en déplaise à des commentateurs qui mentent comme ils respirent, de telles choses n'existaient pas en Union soviétique. Même sous le régime dictatorial de Staline et de ses successeurs, qui s'était édifié contre l'idéal socialiste et fraternel de la révolution d'Octobre 1917, de telles barrières hérissées de barbelés auraient semblé impensables à l'intérieur de l'URSS. Pour que l'impensable s'impose à des dizaines de millions de gens, il aura fallu que l'URSS ait disparu. C'est d'avoir à le reconnaître qui gêne tellement ces donneurs de leçons.

P.L.

Au sommaire de
Lutte de Classe
n° 88

avril-mai 2005

- **Non à leur projet de Constitution**
- **L'enseignement public moins soumis aux besoins des élèves qu'à ceux des gouvernements**
- **Liban**
Un pays au cœur des crises du Moyen-Orient
- **Afghanistan**
Entre l'occupation impérialiste et la loi des seigneurs de la guerre
- **Grande-Bretagne**
Le 5 mai, une élection sans enjeu pour les travailleurs
- **États-Unis**
Le « modèle américain » d'assurance-maladie : une monstruosité
- **Tribune**
Référendum : non... aux confusions, illusions et désillusions
Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro